

Qu'est-ce qu'UNIDay ?

UNIDay est un jour de fête organisé par l'UNICEF pour célébrer les droits de l'enfant et l'engagement des enfants et des jeunes partout en France ! Cette année UNIDay aura lieu le **mercredi 21 mai 2025**.

Cette 8^{ème} édition d'UNIDay, intitulée « **Mon climat, Mes droits ! Fais résonner ta voix** », met en lumière le **droit fondamental des enfants à grandir dans un environnement sain**, comme énoncé dans l'article 24 de la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**. L'impact du changement climatique sur les droits de l'enfant est un enjeu sur lequel l'UNICEF s'engage de plus en plus ces dernières années, tant au niveau international, avec les récentes négociations de la COP29,

qu'au niveau national à travers ses actions de plaidoyer et de sensibilisation en France.

Les enfants sont en effet les plus vulnérables face aux conséquences de la pollution et des bouleversements environnementaux, non seulement dans le monde à venir mais aussi dans celui d'aujourd'hui. Cette 8^{ème} édition est donc l'occasion de **sensibiliser les enfants aux causes du réchauffement climatique et à ses impacts sur leurs droits**, tout en leur montrant qu'ils **peuvent agir**. A travers des activités ludiques, les enfants découvrent **l'importance de leur participation et comment, en exerçant ce droit, ils peuvent contribuer à un monde durable**.

SOMMAIRE

| | |
|--|--|
| Le principe généralp. 3 | La restitution globale pour les 3 - 11 ans.....p. 23 |
| Fiche ressource : | Pistes d'activités pour les 12 - 18 ansp. 24 |
| Grandir dans un environnement sainp. 6 | Pour que les idées d'UNIDay perdurent sur le long terme :p. 31 |
| L'atelier du matin pour les 3 - 11 ans : Grandir dans un environnement sain, ça n'attend pas !.....p. 8 | Annexesp. 32 |
| Les activités de l'après-midi pour les 3 - 11 ans : On s'engage pour nos droits, on s'engage pour le climat !p. 13 | |

Directeur de la publication : Étienne Maier, UNICEF France

Responsable de la rédaction : Julie Zerlauth, Maxime Thebault, UNICEF France

Rédaction : Clémentine Beaumarié et Damien Depis, IFAC

Ludivine Herbert et Salomé Godechot, UNICEF France

Coordination éditoriale : Salomé Godechot, Charlène Martin, Carla Blanchet, UNICEF France

Conception graphique : Badychurch

Dépôt légal : 2025

Le principe général

Cette année, UNIday met en avant le droit des enfants à grandir dans un environnement sain en proposant aux participants une journée d'activités ludiques et éducatives. Chacun pourra y exprimer ses idées, apprendre et s'engager ! Ce projet permet également de mobiliser la structure autour d'un événement fédérateur sur les droits de l'enfant et de partager avec les enfants et les jeunes une journée placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur.

Cette année, deux parcours d'activités sont proposés : l'un destiné aux **3-11 ans** et l'autre aux **12-18 ans**.

Pour les 3-11 ans

LE PARCOURS :

Cette journée est structurée autour d'une activité unique le matin et d'une activité au choix, l'après-midi, avec possibilité d'adaptation selon le temps disponible. Il est recommandé de privilégier le format d'une journée complète. Cependant, en fonction du temps imparti, vous pouvez sélectionner certaines activités. Dans le cas où l'activité du matin serait omise, il est crucial de veiller à bien introduire le concept d'environnement sain auprès des participants, en vous basant sur la fiche ressource fournie dans ce kit.

UN ATELIER UNIQUE LE MATIN :

Le matin, tous les enfants participent à une activité visant à explorer le droit à un environnement sain à travers un jeu créatif et interactif.

Cette activité se décline en deux versions :

- **Une version immersive** pour les enfants de 3 à 5 ans, basée sur le récit Deux ours de Patricia Hegarty et Rotem Teplow.
- **Une version exploratoire** pour les 6 à 11 ans, axée sur la réflexion collective et la créativité.

UNE ACTIVITÉ (MISSION) AU CHOIX L'APRÈS-MIDI :

L'après-midi, chaque enfant peut **choisir de participer à une mission (activité) parmi les 5 proposées**, spécialement adaptées à son âge. Ces activités permettent aux enfants de découvrir **différentes façons de participer et s'engager pour le droit à un environnement sain**.

En fonction de leurs préférences, les enfants ont l'opportunité d'exprimer leur créativité, leur curiosité ou leur dynamisme grâce à une diversité de modalités pédagogiques : **chant, activités manuelles, exploration de l'environnement par l'observation et l'analyse, ou activités physiques**. Cette variété garantit à chaque enfant une expérience adaptée à son style d'apprentissage.

UNE RESTITUTION COLLECTIVE EN PLÉNIÈRE :

À l'issue de chaque atelier, les enfants réalisent une production concrète (création, performance, etc.) qu'il est important de valoriser. Ces réalisations contribuent à inscrire l'engagement pour un environnement sain dans une perspective de long terme, bien au-delà de cette journée de sensibilisation.

La chanson créée par les enfants mérite d'être entendue pour faire résonner leur voix, tout comme la fresque et les propositions d'action peuvent devenir un support inspirant pour d'autres. Ces réalisations sont autant de témoignages de leurs réflexions et actions, qui méritent d'être partagés et valorisés au-delà de cette journée !

Selon le temps disponible, la restitution peut avoir lieu immédiatement après les activités de l'après-midi ou être organisée ultérieurement, dans les semaines suivantes. Les parents peuvent également être invités à y assister, afin de valoriser l'engagement des enfants.



LE PLANNING DES ACTIVITÉS POUR LES 3 - 11 ANS :

| Temporalité conseillée | Type d'activité | 3 - 5 ans | 6 - 11 ans |
|--|---|---|--|
| Matin : une activité unique d'environ 1h - 1h 30 | Activité réflexive et manuelle  | Comprendre le droit à un environnement sain à travers le récit « Deux ours ». Grandir dans un environnement sain, ça n'attend pas ! Page 8 | Comprendre le droit à un environnement sain à travers une réflexion collective. Grandir dans un environnement sain, ça n'attend pas ! Page 11 |
| Après-midi : une activité au choix d'environ 1h - 1h 30 | Activité manuelle et créative  | Mission fresque : Dessinons notre environnement sain. Page 13 | Mission maquette : Construisons un environnement sain. Page 22 |
| | Activité physique  | Mission santé : Je bouge et j'évolue dans un environnement sain. Page 14 | Mission relai : Trions nos déchets. Page 20 |
| | Activité manuelle et créative  | Mission sensibilisation : Des étiquettes pour la planète. Page 16 | |
| | Activité d'observation et d'analyse  | Mission observation : Dans la peau d'un expert en environnement sain : Balade urbaine et opération boules à graines. Page 17 | |
| | Activité musicale et créative  | Mission chanson : Ma voix, mes droits. Page 19 | |
| Plénière finale : 1h | Partage collectif  | Chaque groupe partage ses réalisations/ contributions de l'après-midi. Page 23 | |

POSITIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

Pour les enfants de 3 à 11 ans, le parcours nécessite la présence de plusieurs adultes, avec un ratio minimum d'un adulte pour 15 enfants par activité. Le matin, il est conseillé de répartir les enfants en sous-groupes de 15 enfants maximum. L'après-midi, jusqu'à cinq activités peuvent être organisées en parallèle, avec une présence adulte adaptée selon les besoins et le niveau d'autonomie des enfants.

Chaque structure reste libre de sélectionner et d'organiser les ateliers qu'elle juge pertinents, en fonction des ressources humaines disponibles et des besoins des enfants.

Si nécessaire, il est possible de briefer les équipes éducatives élargies ou les parents volontaires, notamment pour accompagner les plus jeunes. Les adultes en charge des groupes veillent à présenter les consignes, encadrer les activités, sensibiliser les participants et clôturer la journée.

ADAPTATION EN FONCTION DES ÂGES :

Ce kit d'animation offre des modalités pédagogiques variées, pensées pour s'adapter aux différentes tranches d'âge. Néanmoins, l'âge indiqué n'est qu'une suggestion, les accompagnateurs peuvent reprendre et/ou adapter des activités proposées initialement pour d'autres tranches d'âge, si cela s'avère pertinent pour

leur groupe (niveaux, situations, difficultés, ...). Il est également possible de proposer des variantes des activités, avec des règles simplifiées si les participants sont en difficulté, ou à l'inverse de complexifier les activités si besoin, notamment avec les plus grands. Il en va de même avec la durée suggérée : il est possible d'adapter le découpage, de définir autrement les séquences et d'ajuster la durée selon le groupe.

Pour les 12-18 ans

Cette année encore, le kit d'animation UNIDay propose des suggestions d'activités pour les plus grands. Vous pouvez choisir les activités qui vous semblent les plus adaptées à vos groupes, notamment pour les

enfants de 12 ans. Il est également tout à fait possible de reprendre des activités du niveau 6-11 ans en complexifiant les consignes.

LE PLANNING DES ACTIVITÉS POUR LES 12 - 18 ANS :

| Temporalité | Type d'activité | Activité |
|------------------------|--|--|
| 1h - 1h30 | Quiz, jeu de rôle et éloquence  | Activité influenceurs climat : Droits à défendre, planète à sauver Page 24 |
| Entre 20 minutes et 1h | Débat  | Activité : Le débat du climat Page 27 |
| 40 minutes | Créative  | Activité slogan : Tout le monde a son mot à dire Page 30 |

Les affiches UNIDay pour les petits et les grands

Cette année, l'UNICEF propose deux affiches recto verso sur la thématique du « droit à un environnement sain » également disponibles en téléchargement sur [myUNICEF](https://myUNICEF.fr).

Vous pouvez présenter la thématique aux participants, en utilisant l'affiche dédiée (3-11 ans ou 12-18 ans). Le verso de l'affiche UNIDay met en valeur les activités de la journée et propose des actions concrètes à réaliser avant, pendant et après l'événement, avec des cases à cocher pour chaque action réalisée. Une case vide permet également aux enfants de suggérer leurs propres idées !

Vous pouvez afficher le verso dans un endroit visible et l'utiliser comme référence tout au long de l'année.



Fiche ressource :

Grandir dans un environnement sain

Il est recommandé de consulter cette fiche avant de débiter les activités et de vous y référer tout au long de leur réalisation.

COMPRENDRE LE DROIT À GRANDIR DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN SELON LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)



QU'EST-CE QUE LE DROIT À GRANDIR DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN (ARTICLE 24) ?

L'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) « garantit aux enfants le droit de grandir dans un environnement sain, soit le droit d'avoir les meilleurs soins de santé possibles, de l'eau potable, de la nourriture saine et de vivre dans un environnement propre et sûr. »

leurs soins de santé possibles, de l'eau potable, de la nourriture saine et de vivre dans un environnement propre et sûr. »

Or, ce droit n'est pas en mesure d'être garanti aujourd'hui pour chaque enfant, en raison du changement climatique.

QUELLES SONT LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ARTICLE 24 ? :

- **Droit à l'eau potable** : La sécheresse et la pollution des rivières ou nappes phréatiques menacent cette ressource précieuse. Dans certains pays, la sécheresse et la contamination des sources d'eau entraînent des pénuries, exposant les enfants à des maladies hydriques, principales causes de mortalité infantile.
- **Droit à la santé** : La pollution de l'air affecte la santé des enfants, leur système étant encore en développement. Le changement climatique provoque aussi de l'anxiété chez les jeunes, impactant leur santé mentale.
- **Droit à une alimentation saine** : Le dérèglement climatique, notamment les sécheresses perturbent la production alimentaire, rendant certains aliments plus rares et plus difficiles d'accès. En France, cela affecte parfois la production de fruits, légumes et céréales. A l'échelle mondiale des familles sont contraintes de fuir leur maison à cause de ces bouleversements.
- **Droit à un environnement sain** : Que ce soit en France ou dans d'autres pays, la pollution, les incendies ou les inondations rendent certains endroits dangereux ou inhabitables. Ces catastrophes, souvent causées par le changement climatique, forcent des familles à se déplacer et perturbent la vie des enfants.

ABORDER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AVEC LES ENFANTS

QUELLE APPROCHE POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À SES CONSÉQUENCES SUR LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN, SANS LES FAIRE CULPABILISER ?

A L'ATTENTION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES :

Le changement climatique est un **sujet sensible** qui peut engendrer chez les enfants un sentiment de peur et de perte de contrôle face aux défis environnementaux, voire de l'éco-anxiété. Il est donc essentiel de **ne pas faire culpabiliser les enfants et les jeunes** quand on aborde ce sujet.

Par ailleurs, l'objectif de cette édition n'est pas uniquement de proposer une explication scientifique au changement climatique, mais de sensibiliser les enfants à **ses impacts sur leurs droits et aux solutions pour y faire face**.

C'est pourquoi nous vous proposons ici quelques éléments de langage pour faciliter les échanges avec les enfants et les jeunes et répondre aux éventuelles questions.

EXPLIQUER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, SES IMPACTS ET SOLUTIONS POUR Y FAIRE FACE EN 4 ÉTAPES :

- 1- **Commencez par expliquer simplement ce qu'est le changement climatique** : des variations de température, conditions météorologiques qui se dégradent (sécheresses, tempêtes, ouragans).
C'est un peu comme si notre Terre portait un manteau trop épais, ce qui la réchauffe un peu trop. Les plantes, les animaux et nous-mêmes avons besoin d'une Terre ni trop chaude ni trop froide !
- 2- **Evoquez ensuite les causes de ce changement** : Des activités humaines comme l'extraction du pétrole sous la mer, la circulation intense des voitures, des avions et des paquebots, les usines : tout cela produit beaucoup de gaz qui a du mal à s'échapper de notre Terre : *C'est le fameux manteau qui devient trop épais.*
De plus, quand on coupe des arbres pour construire des maisons ou des magasins, cela empêche l'air de

se nettoyer car les arbres transforment ces gaz en oxygène. Si on coupe les arbres, ils ne peuvent plus faire ce travail, et l'air devient plus sale.

3- Evoquez ensuite les conséquences du changement climatique sur l'environnement : A noter que la notion de droit de l'enfant est détaillée dans les activités du matin.

Pour bien grandir, les enfants ont besoin de vivre dans un **environnement sain** ! L'environnement est l'endroit où l'on vit, ce qui nous entoure (les paysages, les bâtiments, la nature, la ville ou le village...). **Un environnement sain**, est un lieu de vie où l'air est pur pour respirer facilement, où l'eau est propre pour se désaltérer et se laver, et où la nature est protégée pour que les plantes, les animaux et donc les humains puissent vivre et grandir en bonne santé. Or, **le changement climatique impacte l'environnement** en rendant l'eau plus rare et en rendant plus difficile la culture de la nourriture dont les enfants ont besoin pour grandir. **Le changement climatique** rend aussi l'air plus difficile à respirer. Cela affecte directement la santé et le bien-être des enfants et donc **leur droit à grandir dans un environnement sain**.

4- Enfin, il est important d'aborder les solutions pour faire face au changement climatique, par de petits gestes quotidiens, mais surtout en encourageant la participation active des enfants.

Il existe en effet **de nombreux gestes** simples qui peuvent aider notre Terre à aller mieux. Par exemple, trier nos déchets, aller à l'école à vélo ou utiliser le pédibus (de plus en plus de villes et d'associations de parents proposent cela), ne pas gaspiller d'eau ou apprendre à la réutiliser, éteindre les lumières quand on n'en a pas besoin, acheter des vêtements ou des jouets de seconde main, et éviter d'acheter des produits qui voyagent en gros paquebots ou avions, car cela pollue davantage. Nous pouvons aussi replanter des arbres et végétaux. Ces petites actions peuvent faire une grande différence, et elles sont faciles à intégrer dans notre quotidien, à l'école, à la maison ou même dans les centres de loisirs.

Mais au-delà de ces petits gestes, les enfants peuvent **participer activement aux décisions qui concernent l'environnement**. Selon l'Article 12 de la CIDE, les enfants et les jeunes doivent pouvoir être consultés et s'exprimer librement sur les questions qui les concernent et les adultes doivent prendre en compte



leur parole. Ils peuvent, par exemple, proposer des améliorations pour leur école, leur structure ou leur ville, sensibiliser à la préservation de la planète ou participer à des débats sur l'environnement.

Il est également très important quand on aborde le changement climatique de rappeler aux enfants que **garantir un environnement sain** est un devoir des gouvernements. Les gouvernements, en ratifiant la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), s'engagent à **garantir aux enfants leur droit à grandir dans un environnement sain**.

Ce n'est donc pas aux enfants de porter cette responsabilité bien qu'ils aient le droit de s'exprimer, participer, et s'engager contre le changement climatique.

Ainsi, en impliquant les enfants dès le plus jeune âge, sans les faire culpabiliser, nous les aidons non seulement à surmonter leurs angoisses, mais aussi à devenir des acteurs du changement.

COMMENT ADAPTER SON DISCOURS AUPRÈS DES PLUS JEUNES ?

Pour les plus jeunes, il est recommandé d'utiliser un **vocabulaire simple et imagé**. Par exemple : *La Terre est malade et elle a besoin de soins, comme nous quand on se sent mal. Si tout le monde choisissait de ne pas jeter de déchets par terre ou de planter des arbres, la Terre se sentirait mieux*. L'utilisation du conditionnel permet d'éviter de blâmer quelqu'un en particulier et de souligner l'idée de changement collectif.

Même avec les enfants les plus jeunes, il est important d'aborder la question de la **participation** et de les encourager à s'exprimer. Par exemple de la façon suivante : *Vous avez le droit de dire ce que vous aimez dans la nature et ce que vous pensez qu'il faut faire pour la protéger. Les adultes doivent vous écouter. Leur permettre de partager leurs idées, même simples, leur montre que leur voix compte et peuvent avoir un impact réel sur la protection de la planète*.

QUE FAIT L'UNICEF POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

A l'échelle de la planète, en 2023, plus d'un milliard d'enfants ont été exposés à des risques climatiques extrêmement élevés. Leurs droits fondamentaux : protection, éducation, santé, alimentation et accès à l'eau sont directement menacés. Pour y faire face, l'UNICEF travaille sans relâche pour apporter une aide vitale aux populations vulnérables. Dans des pays comme Madagascar, la Bolivie ou les Philippines, l'UNICEF déploie des programmes inédits pour protéger les enfants des chocs climatiques et renforcer la résilience des communautés. L'UNICEF travaille également avec les pouvoirs publics et les partenaires privés afin d'élaborer des politiques liées au climat qui répondent aux besoins des enfants.

Pour en savoir plus sur les actions de l'UNICEF : [L'impact du changement climatique sur la vie des enfants - UNICEF](#)

L'atelier du matin pour les 3 - 5 ans : Grandir dans un environnement sain, ça n'attend pas !

Comprendre le droit à un environnement sain :

Cette activité est issue du Prix UNICEF de littérature jeunesse 2025. Depuis 2016, ce prix permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF. Si vous avez déjà réalisé cette activité, proposez un rappel de l'histoire « Deux Ours » et engagez une discussion avec les enfants sur le droit à un environnement sain et le changement climatique, en vous appuyant sur la [fiche ressource](#).

Vous pourrez ensuite sélectionner des activités de l'après-midi, qui proposent différentes façons d'agir face à ce défi.

Par ailleurs si vous souhaitez en savoir plus sur le Prix UNICEF de littérature jeunesse et découvrir les autres livres de la sélection, nous vous invitons à vous rendre sur la [page dédiée du site myUNICEF](#).

Modalités pratiques



Matériel

Le livre « **Deux Ours** », de Patricia Hegarty et Rotem Teplow, Éditions Kimane, disponible en livre audio sur YouTube via le lien suivant : [Prix UNICEF 2025 : « Deux ours » \(livre audio\) | UNICEF France](#).

Pour permettre aux enfants d'écouter l'histoire, il est nécessaire de prévoir un moyen d'écoute adapté.

Pour chaque groupe de 15 enfants, l'affiche de la CIDE (**Annexe 1**) et l'affiche de la couverture du livre Deux Ours (**Annexe 2**), un exemplaire de l'**Annexe 3** par enfant, de la colle, des ciseaux, du scotch ou de la Patafix.



Durée :

1h/1h30.



Nombre de participants

En fonction du nombre de participants, prévoir plusieurs sous-groupes de 12 à 15 enfants maximum.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

À travers l'histoire de « Deux Ours », permettre aux enfants de comprendre la notion d'environnement sain, son lien avec le changement climatique et explorer la notion de droit de l'enfant.

DÉROULEMENT :

1- Préparation à la lecture :

Formez des groupes de 12-15 enfants. Aménagez un espace confortable pour favoriser les échanges (poufs, tapis, banquettes). L'espace doit être adapté pour que chacun puisse parler, être entendu, et face à un support d'affiche (mur, tableau mobile, etc.).

Commencez par présenter la couverture du livre (**Annexe 2**), puis invitez les enfants à répondre aux questions suivantes :

- **Combien y a-t-il d'ours sur la couverture ? Il y a deux ours. Et c'est d'ailleurs le titre de cette histoire !**
- **Est-ce que les deux ours ont des choses en commun ? En quoi se ressemblent-ils ?**
Ils se ressemblent parce qu'ils ont tous deux quatre pattes, des griffes, un museau, des oreilles rondes, des poils.
- **Quelles sont les différences entre ces ours ?**
Les ours n'ont pas la même couleur : il y a un ours blanc (un ours polaire) et un ours brun (un grizzly).

- *Observez bien le paysage autour des ours : vivent-ils au même endroit ? Quelles sont les différences entre les deux côtés de la couverture ?*

Même si les deux ours sont sur le même dessin, on voit que le paysage autour d'eux est différent : à gauche, c'est vert, il y a de l'herbe et des plantes, et à droite, c'est tout blanc, il y a de la neige. Ils ne vivent pas au même endroit, chacun a un environnement qui lui correspond. Ils regardent cependant tous deux en direction de la lune, dans le ciel.

2- Écoute de l'histoire « Deux Ours »

Écouter l'histoire « Deux Ours » avec les enfants (disponible sur YouTube). Si vous possédez le livre, vous pouvez le lire à voix haute tout en montrant les illustrations aux enfants.

3- Compréhension de l'histoire

Après la lecture, poser les questions suivantes aux enfants :

- *Où vit l'ours blanc ? Comment se nourrit-il ?*

Il vit sur la banquise, dans l'Arctique, là où il fait froid et où la glace recouvre l'océan. Il doit plonger dans la mer, sous la glace, pour chercher de la nourriture.

- *Où vit l'ours brun ? Comment se nourrit-il ?*

Il vit dans la forêt, là où il y a des sapins, de l'herbe, des champignons... Pour se nourrir, il chasse des poissons dans les rivières.

- *Pourquoi l'ours brun doit-il partir ?*

Il y a beaucoup d'incendies (de grands feux) dans la forêt, et c'est un danger pour l'ours. Il ne peut plus vivre à cet endroit.

- *Pourquoi l'ours blanc doit-il partir aussi ?*

Il fait de plus en plus chaud chez l'ours blanc, ce qui fait fondre la glace. C'est un problème pour lui car c'est comme si sa maison disparaissait. Il ne peut plus vivre à cet endroit.

- *Comment se sentent les deux ours quand ils se rencontrent ? Que font-ils ?*

Les deux ours sourient quand ils se rencontrent, ils ont l'air heureux. Ensuite, ils apprennent à se connaître, puis ils fondent une famille et ont un bébé ours.

- *À qui ressemble le bébé ours ?*

L'ourson ressemble à son papa et à sa maman : il a aussi des oreilles rondes, un museau, des poils, quatre pattes... La couleur de sa fourrure est marron clair, c'est comme un mélange des couleurs de ses parents (blanc et brun).

- *À la fin de l'histoire, à quoi ressemble la nature qui entoure les ours ?*

Il y a de la neige mais aussi des plantes vertes, des fleurs. Le paysage mélange les environnements où les deux ours vivaient avant leurs voyages.

4- Faire le lien avec les droits de l'enfant

Imprimer un exemplaire de l'**Annexe 3** par enfant participant. Rappeler que dans l'histoire, les ours partent de chez eux pour répondre à leurs besoins (chercher de la nourriture, un abri ...).

Interroger les enfants : et vous, en tant qu'enfant, de quoi avez-vous besoin pour vous sentir bien et bien grandir ?

Ensuite, inviter les enfants à découper les différents objets de l'**Annexe 3** et à les coller au fur et à mesure à l'emplacement adapté, en identifiant :

- *L'abri des ours, l'abri des enfants.*
- *La nourriture des ours, la nourriture des enfants.*
- *L'eau des ours, l'eau des enfants.*
- *La famille des ours, la famille des enfants.*

Expliquer que dans l'histoire, même si les ours sont différents, ils ont les mêmes besoins, et que c'est pareil pour les enfants : tous les enfants ont les mêmes besoins très importants, même s'ils sont différents ! Peu importe leur couleur de peau, l'endroit où ils vivent dans le monde, si ce sont des garçons ou des filles...

Introduire ensuite la notion d'environnement sain :

Pour bien grandir, les ours, comme les enfants, ont besoin de vivre dans un environnement sain ! L'environnement est l'endroit où l'on vit, ce qui nous entoure (les paysages, les bâtiments, la nature, la ville ou le village...). Un environnement sain, est un lieu de vie où l'air est pur pour respirer facilement, où l'eau est propre pour boire et se laver, et où la nature est protégée pour que les plantes, les animaux et les humains puissent vivre et grandir en bonne santé !

Pour les enfants, grandir dans un environnement sain est un droit car il a été écrit dans un texte très important : la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Ce texte explique que les adultes ont pour rôle d'aider le plus possible les enfants à recevoir tout ce dont ils ont besoin pour bien grandir.

Vous pouvez afficher la CIDE (**Annexe 1**) et expliquer que chaque icône correspond à un droit. Vous pouvez ensuite chercher avec les enfants, quel est celui qui correspond au droit à grandir dans un environnement sain (l'article 24).

5- Introduction au changement climatique :

Expliquer la notion de **changement climatique** en reprenant l'exemple de l'histoire : *L'ours blanc doit quitter sa maison parce que la glace fond à cause de la chaleur, et l'ours brun doit partir à cause des incendies. Cela arrive à cause du **changement climatique**. C'est comme si la Terre était malade. Les animaux et les humains sont affectés par ce réchauffement, et il devient difficile de vivre dans certains endroits.*

Grâce à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), les adultes se sont engagés à protéger l'environnement pour que les enfants puissent grandir dans un monde sain.

Et vous aussi, en tant qu'enfant, vous avez le droit de participer et la possibilité de faire des actions pour aider la planète à guérir ! Cet après-midi, vous allez choisir une mission qui nous permettra de découvrir comment on peut aider la planète à guérir et que les enfants et les ours puissent grandir dans un monde sain !

6- Transition avec les activités de l'après-midi : Missions environnement sain !

Enfin, présentez les activités qui auront lieu l'après-midi et pour lesquelles les enfants vont devoir s'inscrire (1 activité au choix). Cela vous permettra d'anticiper les effectifs et l'organisation de l'après-midi.



L'atelier du matin pour les 6-11 ans : Grandir dans un environnement sain, ça n'attend pas !

Comprendre le droit à un environnement sain :

Modalités pratiques



Matériel

Pour chaque groupe de 15 enfants : Imprimer en amont de l'activité une affiche de la CIDE (**Annexe 1**) et recopier la silhouette du personnage (**Annexe 4**) sur une grande feuille blanche, des feuilles A4 pour dessiner (à minima une par enfant), des feutres, des crayons de couleur, du scotch, de la Patafix.



Durée

1h/1h30.



Nombre de participants :

En fonction du nombre de participants, prévoir plusieurs sous-groupes de 12 à 15 enfants maximum.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

Permettre aux enfants de comprendre ce qu'est un environnement sain, son lien avec le changement climatique, ainsi que la notion de droits de l'enfant.

DÉROULEMENT :

1- Formation des groupes

Formez des groupes de 12-15 enfants. Aménagez un espace confortable pour favoriser les échanges (poufs, tapis, banquettes). L'espace doit être adapté pour que chacun puisse parler, être entendu, et face à un support pour afficher les dessins (mur, tableau mobile, etc.).

2- Réflexion collective sur les besoins du personnage

Affichez la silhouette du personnage sur le mur (**Annexe 4**). Demandez aux enfants ce dont ce personnage a besoin pour vivre dans un **environnement sain**.

Expliquez qu'un environnement est l'endroit où l'on vit, ce qui nous entoure (les paysages, les bâtiments, la nature, la ville ou le village...). Un environnement sain signifie que cet endroit a les conditions nécessaires pour y vivre en bonne santé.

Questions à poser aux enfants pour alimenter la réflexion :

- *Quels sont les besoins du personnage pour grandir en bonne santé ?*
- *Comment se traduisent ces besoins dans l'environnement (par exemple pour boire, il faut de l'eau. D'où provient l'eau dans l'environnement ?).*

→ Appuyez-vous sur [la fiche ressource](#) pour alimenter vos échanges. A chaque proposition d'enfant, vous pouvez réagir en proposant de donner un exemple, en questionnant le reste du groupe sur la compréhension de la proposition.

3- Illustrations des besoins :

Les enfants dessinent ce qu'ils viennent d'évoquer sur des feuilles A4 (ex : air pur, eau propre, nature, endroits pour se reposer etc.) puis ils affichent leurs dessins autour de la silhouette.

4- Introduction à la notion de droit :

Cette étape permet de faire le lien entre les besoins évoqués et la notion de droit. Pour cela, vous pouvez vous aider du déroulé suivant :

- *Vous avez dessiné tout ce dont le bonhomme a besoin pour être en bonne santé et grandir dans un environnement sain. Ce bonhomme pourrait représenter un enfant.*
- *Mais comment être sûr que tous les enfants qui grandissent dans tous les pays du monde auront toujours ce dont ils ont besoin ? (De l'eau, un air pur, nourriture de qualité...)*

- Pour protéger les besoins des enfants, les gouvernements des pays du monde entier ont signé un texte important appelé la **Convention internationale des droits de l'enfant, ou CIDE**. Dans ce texte, les besoins des enfants sont traduits en droits, ce qui signifie que chaque enfant a le droit d'avoir ce qu'il faut pour vivre, bien grandir et se développer.
- Les besoins que vous avez dessinés correspondent au droit à **Grandir dans un environnement sain**. Les Etats, en signant la CIDE, se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que les enfants puissent avoir accès à ce droit : à l'eau potable, à la santé, à un air de qualité et à une alimentation saine.

Affichez la CIDE (**Annexe 1**) et invitez les enfants à trouver l'icône qui illustre le droit à grandir dans un environnement sain, en expliquant qu'il s'agit de **l'article 24**.

5- Échanges sur l'environnement sain dans le quotidien des enfants :

Proposez un moment de discussion avec le groupe pour échanger sur ce qui est sain ou non dans leur environnement quotidien.

- *Qu'est-ce qui est sain dans votre environnement autour de vous, à la maison, à l'école, ou dans votre quartier ? Exemple, y a-t-il des arbres, un air pur, de l'eau potable...*
- *Est-ce que vous faites des choses, ou est-ce que certaines choses sont mises en place pour vous*

permettre de grandir dans un environnement sain ? (Exemple : il y a des poubelles et je ramasse mes déchets, on a planté des fleurs, fait un potager...).

6- Introduction au changement climatique et son impact sur les droits des enfants

Abordez ensuite la notion de changement climatique de manière simple et imagée, en vous aidant de la **fiche ressource**. Expliquer ou interroger les enfants sur l'influence du changement climatique sur le droit à grandir dans un environnement sain.

7-Transition avec les activités de l'après-midi : Missions environnement sain !

Enfin, présentez les activités qui auront lieu l'après-midi auxquelles les enfants vont devoir s'inscrire (une activité au choix par enfant). Cela vous permettra d'anticiper les effectifs et l'organisation de l'après-midi. Il est important d'insister sur la notion de participation pour présenter les missions de l'après-midi :

Exemple : *"Cet après-midi, nous vous proposons de participer à une mission pour découvrir comment lutter contre le réchauffement climatique et grandir dans un environnement sain ! Les pays qui ont signé la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) se sont engagés à garantir à chaque enfant le droit de grandir dans un environnement sain, mais vous avez aussi le droit en tant qu'enfant de participer à ce changement !"*



Les activités de l'après-midi pour les 3 - 11 ans : On s'engage pour nos droits, on s'engage pour le climat !

Les activités spécifiques aux 3 - 5 ans

Mission fresque : dessinons notre environnement sain

Modalités pratiques



Matériel

Du papier à fresque, rouleau de papier kraft, pinceaux, tampons, rouleaux, peinture, gommettes. Des éléments naturels comme des feuilles séchées ou des petits morceaux de bois, l'affiche de la CIDE (Annexe 1).



Durée

1h.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF

Ancrer la notion d'environnement sain en permettant aux enfants de relier l'activité du matin (les ours) à leur quotidien (leur école/structure). Par la créativité, ils pourront exprimer leur vision d'un environnement sain idéal.

DÉROULEMENT :

Les enfants vont devoir réaliser une fresque représentant leur école ou ACM (Accueil Collectif de Mineurs), dans un environnement sain. Avant de débiter la réalisation de la fresque, vous pouvez vous baser sur les échanges de la matinée pour enrichir les propositions et déterminer ensemble ce qu'ils veulent dessiner (exemple : mon école avec plus d'animaux autour, une rivière, une forêt, sans voiture...).

Après les échanges, vous pouvez commencer à illustrer les grandes formes au crayon pour guider leur créativité. Ensuite, peignez ensemble les fonds simples (le ciel, une rivière, de l'herbe) puis attribuer à chaque enfant un élément particulier à ajouter à la fresque et à peindre (un animal, des personnages, des fleurs, une poubelle...). Vous pouvez également préparer des exemples déjà dessinés qui permettront aux enfants, soit de les colorier, soit de les recopier.

Finissez en repassant les contours au marqueur. Les enfants peuvent signer la fresque en réservant un espace pour apposer l'empreinte de leur main, par exemple.

ECHANGE AVEC LES ENFANTS :

À l'issue de la réalisation de la fresque, il est essentiel de prévoir un moment d'échange avec les enfants autour de l'œuvre qu'ils viennent de réaliser.

Reprenez les éléments dessinés et posez-leur des questions pour les amener à réfléchir sur la protection de l'environnement.

Par exemple : *Pourquoi est-ce important de protéger les arbres que vous avez dessinés ?*

Vous pouvez conclure en expliquant que l'art est un moyen puissant de transmettre des messages. À travers cette fresque, ils montrent ce qui leur semble important et le monde dans lequel ils souhaitent grandir.



S'exprimer est un droit pour tous les enfants inscrit dans l'article 13 de la Convention internationale des droits de l'enfant. S'exprimer signifie partager ses pensées, ses idées, ses émotions ou ses besoins avec les autres, en utilisant des mots, des gestes, des dessins, ou d'autres formes de communication.

Vous pouvez, avec les enfants identifier cet article sur l'affiche de la CIDE (Annexe 1).



Et pourquoi pas nous envoyer vos créations ?
Téléchargez et envoyez vos créations via le QR code suivant

Mission santé : J'évolue dans un environnement sain

Modalités pratiques



Matériel

Du matériel de motricité pour installer un parcours : des cerceaux, des plots, de la ficelle, un banc, un tunnel de motricité en toile, des tapis. Un récipient (pour matérialiser une poubelle), du matériel de recyclage pour les déchets (bouchons et bouteilles plastiques ...), des tapis fins individuels pour les postures de yoga (en [Annexe 5](#)).



Durée

1h/1h15.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

Explorer la notion de droit à un environnement sain à travers des activités physiques et motrices.

DÉROULEMENT :

Cette activité se déroule en deux phases : une première sous forme de parcours (40 minutes), une deuxième inspirée du yoga (20 minutes). Ces deux activités peuvent également être réalisées de manière indépendante.

LE PARCOURS ENVIRONNEMENT SAIN :

Créez un parcours dans un espace adéquat, avec le matériel de motricité disponible, illustrant les éléments d'un environnement sain. Disposez le matériel selon vos idées et nos suggestions (ci-dessous) et faites réaliser le parcours aux enfants. Attention, sur le chemin, il y a des déchets à ramasser ! Ceux-ci doivent être jetés dans le récipient prévu à la fin du parcours afin de sensibiliser les participant.es à l'importance de préserver un environnement sain. Après chaque passage de la totalité du groupe, faites une petite pause pour aborder chaque élément et sa préservation.

1. Droit à l'eau potable : Traverser la rivière

Les enfants doivent sauter de cerceaux en cerceaux (représentant des pierres) et marcher sur une poutre (représentant un pont) pour traverser une rivière, tout en restant bien équilibrés. Des déchets fictifs sont placés dans la rivière (par exemple, un petit papier ou une capsule de bouteille). Les enfants doivent se pencher des cerceaux pour les ramasser et les jeter dans un sac prévu pour cela au bout du parcours.

Question : Pourquoi est-il important de garder l'eau propre et sans déchet ?

L'eau propre est nécessaire pour boire mais aussi se laver et cultiver de la nourriture. Si l'eau est polluée, elle peut devenir dangereuse à boire et ne permet pas de cultiver de la nourriture. Quand l'eau est propre est qu'on peut la boire, on dit qu'elle est potable. Les enfants ont le droit de grandir dans un environnement sain avec de l'eau potable.

2. Traverser la forêt : les arbres protecteurs de l'environnement sain

Les enfants doivent se déplacer entre des arbres (symbolisés par des plots), en évitant de les bousculer et les faire tomber pour ne pas « abîmer les arbres de la forêt ». Comme pour l'activité précédente, des « déchets » à ramasser y seront placés.

Question : Pourquoi les arbres sont essentiels dans notre environnement ? Que se passe-t-il si on coupe les arbres ?

Les arbres purifient l'air en produisant de l'oxygène. Si on coupe trop d'arbres, il devient plus difficile de respirer de l'air pur. Les enfants ont le droit à un environnement sain ou l'air pur permet de rester en bonne santé.

3- Droit à une alimentation saine : Le vers de terre et la terre fertile

Les enfants doivent incarner un vers de terre qui rampe sous des ficelles tendues et des tunnels (symbolisant la terre). Avant que le vers de terre commence son parcours, les autres enfants doivent enlever des "déchets" qui bloquent le passage du vers de terre. Ils doivent être collectés et jetés dans un sac prévu à cet effet, pour que le sol reste propre et sain.

Question : Pourquoi est-il important de garder la terre propre et de permettre aux vers de terre de travailler ?

Les vers de terre aèrent le sol, décomposent les matières organiques, comme les feuilles mortes et enrichissent la terre en nutriments, ce qui permet aux plantes de pousser et de produire des aliments sains. Les enfants ont le droit de vivre dans un environnement sain avec de la nourriture de qualité.

LE YOGA ENVIRONNEMENT SAIN :

Afin de proposer un retour au calme après le parcours et sensibiliser les enfants à l'environnement sain évoqué, invitez-les à reproduire les positions (*Annexe 5*) de différents éléments :

Posture de l'arbre : Pourquoi est-il important de protéger les arbres et de ne pas les couper ?

Les arbres nous donnent de l'oxygène et purifient l'air, ils sont essentiels pour nous permettre de respirer un air de qualité.

Posture de la plante qui pousse : De quoi a besoin la graine pour grandir et se développer en plante ?

La plante a besoin d'un sol sain, de nutriments (nourriture) et d'eau propre pour pousser. Sans un sol sain, la plante ne peut pas grandir et nous ne pouvons pas avoir de fruits, de légumes pour manger, ou d'arbres pour l'air pur.

Posture du papillon : Pourquoi est-il important de protéger les papillons et les autres insectes comme les abeilles ?

Les papillons, comme les abeilles, aident les plantes et les fleurs à produire des fruits et des graines. Sans eux, il serait difficile d'avoir des aliments comme les pommes ou les fraises.

Posture de la Terre : Pourquoi est-il important de prendre soin de la planète terre ?

La Terre nous donne tout ce dont nous avons besoin pour vivre dans un environnement sain : de l'air, de l'eau, de la nourriture, et des ressources. Si nous la protégeons, elle continuera à nous aider.

Posture de l'enfant : Tous les enfants du monde ont le droit de grandir dans un environnement sain, de respirer un air sain, d'être en bonne santé, de boire de l'eau potable et manger une nourriture saine. Connaissez-vous d'autres droits de l'enfant ?

Le droit de jouer, d'aller à l'école (éducation), d'avoir un logement et des vêtements, de s'exprimer, de participer...

Prévoir un temps de conclusion après le parcours et le yoga autour des éléments suivants :

- Inviter les enfants à s'exprimer autour de ce qu'ils aiment dans leur environnement (les arbres, l'eau, les animaux ?)
- Invitez-les ensuite à réfléchir à ce qu'ils peuvent faire pour protéger l'environnement (jeter ses déchets, planter des graines...)

Vous pouvez conclure en expliquant que les positions réalisées sont des postures de yoga. Le yoga est une activité physique qui aide à se détendre, à renforcer son corps et à mieux se concentrer. Pratiquer le yoga dans un environnement sain permet de rester en bonne santé et se sentir bien dans son corps et dans sa tête !



Les activités mixtes : 3 - 11 ans

avec des adaptations pour les plus petits

Mission sensibilisation : Des étiquettes pour la planète

Modalités pratiques



Matériel

Des feuilles de papiers, des étiquettes, des marqueurs fins, des feutres. Vous pouvez vous inspirer des idées en [Annexe 6](#).



Durée

1h.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF :

Créer des messages simples et efficaces pour rappeler à tous comment préserver un environnement sain au quotidien.

DÉROULEMENT

1- Réflexion collective

Inciter les enfants à réfléchir aux questions suivantes :

Quels petits gestes pouvez-vous faire pour rendre votre environnement plus sain ? Comment chacun de vous peut-il contribuer à préserver la planète au quotidien ?

2- Création des étiquettes

Après avoir recueilli les idées, les enfants créent des étiquettes avec des messages simples et des dessins. Ces étiquettes encourageront des gestes responsables, comme éteindre la lumière ou trier les déchets. Elles pourront être placées, par exemple, au-dessus des interrupteurs ou près des poubelles.

Adaptation pour les 3 - 5 ans : Les enfants en maternelle seront plus sensibles et réceptifs aux messages illustrés. Imaginez donc avec eux les dessins à réaliser ou colorier en fonction des idées du groupe. Vous pouvez vous inspirer des idées en [Annexe 6](#).

Pour une durée de vie optimale et éviter ainsi d'utiliser trop de papier, vous pouvez plastifier vos étiquettes !

3- Affichage des messages :

Une fois les étiquettes créées, demandez aux enfants de les placer aux endroits stratégiques (au-dessus des interrupteurs, sur les poubelles, etc.).



Mission observation : Dans la peau d'un expert en environnement sain

Balade urbaine et opération boules à graines

Cette activité est divisée en deux phases, qui peuvent être réalisées de manière indépendante.

- La création de boules à graines (entre 15 et 30 minutes).
- La balade urbaine pour observer et évaluer les conditions environnementales (1h). Lors de cette balade, les boules à graines fabriquées au préalable pourront être jetées dans des lieux adéquats.

Modalités pratiques



Matériel

- Pour les boules à graines : de l'argile, de l'eau, du terreau ou du compost bien mûr, des graines (liste en [Annexe 7](#)).

Comment se procurer le matériel ?

Vous pouvez utiliser de l'argile rouge, couramment utilisée pour les activités manuelles. Elle est facilement trouvable dans les boutiques de loisirs créatifs ou auprès de fournisseurs spécialisés pour les accueils collectifs de mineurs (Majuscule ou Ogeo).

Pour le terreau, contactez les services « Espaces verts » de votre commune.

Pour les graines, si vous avez un peu de budget, vous pouvez vous rendre dans les magasins de proximité qui proposent des graines dans les rayons spécialisés. Vous pouvez aussi vous tourner vers les grainothèques (petites boîtes à graines disponibles dans près de 550 bibliothèques, en libre-service) ou mobiliser les parents.

- Pour la balade urbaine : L'application « [Pl@ntNet](#) » téléchargeable gratuitement, la grille d'observation disponible en [Annexe 8](#) (deux versions sont disponibles : une pour les 3 - 5 ans et une version disponible pour les 6 - 11 ans), une trousse à pharmacie vérifiée et complète. Une feuille blanche format affiche, feutres et gommettes pour la restitution.



Durée

1h/1h30.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF

Sensibiliser les enfants à l'importance du droit à un environnement sain par l'observation et l'analyse de leur quartier, structure, ou lieu de vie. Permettre aux enfants d'agir concrètement sur leur environnement en créant des boules à graines pour le végétaliser.

DÉROULEMENT

Fabrication de la boule à graines :

Introduire l'activité par quelques éléments clés (à adapter en fonction de l'âge des enfants) : *Les boules à graines sont une technique très ancienne qui permet de faire pousser des plantes. Dans les années 1990, des personnes engagées pour l'environnement ont eu l'idée de les utiliser pour planter des graines dans des endroits où il n'y avait plus de nature, comme des terrains abandonnés ou des villes. Aujourd'hui, nous pouvons, nous aussi, semer des graines pour rendre notre environnement plus sain !*

ETAPES DE FABRICATION DE LA BOULE À GRAINES

- 1/ Commencer par remplir un récipient avec 2 cuillères à soupe d'argile en poudre pour 1 cuillère à soupe de terreau.
- 2/ Ajouter quelques graines au mélange puis ajoutez un peu d'eau. Allez-y doucement : il est préférable de mettre peu d'eau et d'en rajouter si besoin.
- 3/ Mélanger tous les éléments ensemble pour former une boule compacte, d'environ 5 centimètres de diamètre (ou à adapter en fonction de l'âge du public ciblé).
- 4/ Laissez sécher avant de les utiliser. Les boules à graines vont durcir, ce qui rendra leur manipulation plus aisée et le lancé plus efficace !

Où jeter les boules à graines : sur les terrains en friche, au pied des arbres, dans les parcs et jardins publics, le long des berges, sur des toits plats...

LA BALADE URBAINE :

1- Observation du quartier

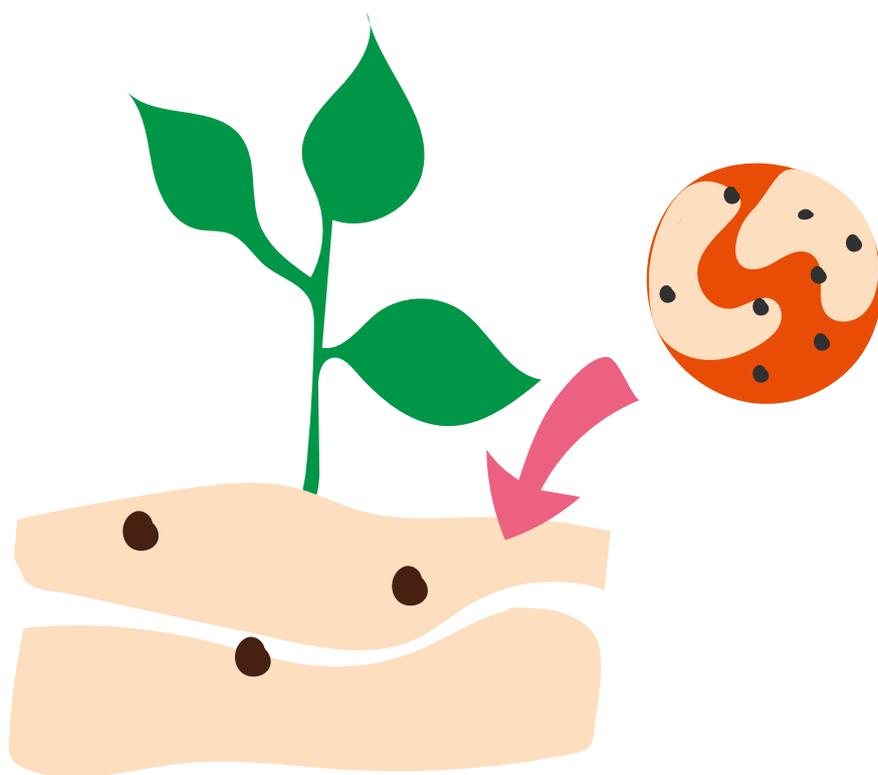
Les enfants deviennent des experts en environnement sain. Munis de la grille d'analyse disponible en [Annexe 8](#), les enfants observent et analysent leur quartier, environnement ou structure : *Y observe-t-on insectes et animaux ? Plantes, fleurs, arbres ? Quelle qualité en termes de bruits, de propreté ? Y a-t-il beaucoup de circulation ?*

Focus sur [Pl@ntNet](#) : Cette application gratuite vous permettra d'identifier facilement plantes, fleurs, fruits, arbres, à partir des photos prises avec votre smartphone ! Idéal pour observer et découvrir la biodiversité autour de chez soi et compléter la case « détails/ observations » de la grille d'analyse.

→ N'oubliez pas de jeter la boule à graines si vous l'avez confectionnée !

2- Réflexion et pistes d'améliorations

Après avoir observé leur quartier/ environnement, prévoir un temps de restitution collective où les enfants partagent leurs observations puis réfléchissent aux axes d'amélioration pour le rendre plus sain ! L'animateur/ animatrice note les propositions sur une affiche qui pourra être présentée aux autres enfants lors de la phase de restitution collective. En fonction de l'âge des enfants, les propositions pourront être classées en fonction de leur faisabilité à partir d'un système de gommettes (exemple : coller des gommettes vertes pour les projets faisables facilement par les enfants eux-mêmes, bleu qui nécessitent l'implication d'acteurs externes, comme la mairie).



Mission chanson : Ma voix, mes droits

Modalités pratiques



Matériel

L'accompagnement musical en MP3 pour les 3 - 5 ans , l'accompagnement musical pour les 6-11 ans, une base de musique libre de droits (ces liens sont également disponibles en [Annexe 9](#)), la liste des paroles et phrases d'accroche en ([Annexe 9](#)). S'il y a des musiciens dans l'équipe, une guitare ou un piano pour accompagner avec les accords disponibles en [Annexe 10](#).

Pour les 3 – 5 ans, vous pouvez recopier les pictogrammes de l'[Annexe 10](#) qui leurs permettra de mieux s'approprier la chanson



Durée

1h/1h30.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF :

Permettre aux enfants d'exercer leur droit à la participation et à l'expression en créant une chanson pour défendre leur droit à grandir dans un environnement sain.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, une version simplifiée a pour objectif de les aider à comprendre la notion de droit en utilisant des supports visuels (pictogrammes de la CIDE et dessins), une activité manuelle (le coloriage) et des éléments auditifs (la chanson).

DÉROULEMENT :

Les enfants doivent inventer et écrire une chanson pour **défendre leur droit à vivre dans un environnement sain**. La chanson devra mettre en avant l'importance **d'écouter les enfants** et d'agir ensemble, enfants et adultes, pour protéger l'environnement.

Pour la création de la chanson, plusieurs options s'offrent à vous :

- **Créer entièrement la chanson** : Les enfants inventent toutes les paroles de la chanson. Vous pouvez pour cela vous appuyer sur un air libre de droits (voir [Annexe 9](#)).
- **Imaginer les fins de phrases** : Proposez uniquement les débuts de phrases (en noir, dans l'[Annexe 10](#)), et laissez le groupe imaginer les rimes de fin. Les enfants ont également la possibilité de proposer d'autres rimes que celles suggérées en annexe. Encouragez leur créativité !
 - Pour les 3-5 ans, faites deviner la fin des phrases en utilisant les pictogrammes ([Annexe 10](#)). Ces pictogrammes, à recopier et colorier, peuvent être affichés dans l'ordre de la chanson pour faciliter la compréhension et la participation des enfants.
- **Reconstituer la chanson avec les rimes** : Fournissez les rimes (en vert) dans un ordre aléatoire. Le groupe devra les organiser pour reconstituer la chanson. Vous pouvez écrire ces rimes sur un paperboard, un tableau ou les imprimer pour les rendre accessibles.

Une fois les paroles complétées, c'est l'heure de répéter tous en chœur sur l'accompagnement disponible et de se préparer pour la restitution collective !



Les activités spécifiques aux 6-11 ans

Mission relai : Trions nos déchets

Modalités pratiques



Matériel

Du matériel de motricité pour l'aménagement du parcours/relais (plots, cerceaux, poutres, tapis...), 4 bacs représentant les poubelles (ménagères, verre, recyclage et composte), des images de « déchets » qui doivent être jetés (Annexe 11) à découper en amont de l'activité.



Durée

1h/1h 30.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF :

Sensibiliser les enfants au tri des déchets et à l'importance d'un environnement sain par une activité sportive et ludique. Cette activité permet également de mettre en avant la notion de **détenteur de devoir**, incarné par le responsable d'une planète imaginaire, qui doit garantir ce droit à tous. Elle souligne aussi la force de **l'action collective**, où chaque enfant joue un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

DÉROULEMENT :

Avant de commencer l'animation, expliquez aux enfants qu'ils incarnent les enfants d'une planète imaginaire appelée *Ecoland*. Leur mission sera de rendre leur environnement sain en triant et en

éliminant tous les déchets correctement.

Le/la responsable d'*Ecoland* a signé la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), s'engageant ainsi, en tant que détenteur de devoir, à respecter et à faire appliquer l'article 24, qui garantit à chaque enfant le droit de vivre dans un environnement sain. Pour cela, il/elle souhaite prendre des mesures concrètes en mettant en place des poubelles de tri, afin de garantir un environnement sain et permettre aux enfants d'*Ecoland* de grandir en bonne santé.

Pour ce faire, les enfants élisent un responsable d'*Ecoland*, qui devra, dans un premier temps, définir les différentes poubelles pour organiser le tri (ménagère, verre, recyclage, alimentaire pour compost). Il/elle peut se faire aider par les autres enfants et par l'adulte si besoin. Une fois les 4 poubelles déterminées, le/la responsable d'*Ecoland* les installe à la fin du parcours que vous aurez installé au préalable pour le relai (avec plots, cerceaux, tapis...). Installez au niveau de la ligne de départ, un récipient avec les illustrations des déchets à trier. Les relais peuvent commencer et vont se dérouler en 2 phases.

PHASE 1 :

Les participants doivent piocher une carte à leur départ, faire le parcours et ne regarder l'image qu'une fois la course achevée. Ils/elles peuvent désormais mettre l'image dans la poubelle correspondante, sans se faire aider par les autres. Chaque participant effectue la course selon les modalités d'un relai. L'ensemble du relai doit être chronométré. Une fois tous les passages effectués, vérifiez les bonnes réponses et indiquez le temps réalisé. Une pénalité de - 5 secondes est appliquée pour chaque erreur.

PHASE 2 :

Lors de la deuxième phase, les enfants dans la file commencent à anticiper le tri des déchets, dès que le premier enfant part. L'objectif de cette deuxième étape est de mobiliser l'ensemble de l'équipe, qui commencera à trier les cartes pour gagner en rapidité et efficacité. Ainsi, lorsque le premier enfant commence son parcours, les autres réfléchissent collégialement et organisent le tri pour les suivants. De ce fait, lors du départ, chaque participant visualise la poubelle ciblée pour le tri. L'ensemble du relai doit également être chronométré. Une pénalité de - 5 secondes est appliquée pour chaque erreur, mais grâce à la collaboration de tous les enfants, le nombre d'erreurs devrait normalement être réduit par rapport à la première phase !

Pour faire durer l'activité, vous pouvez proposer un dernier temps en divisant le groupe en deux équipes, pour amener un peu de compétition lors d'un duel final. Divisez les objets à trier en deux tas et proposez un deuxième parcours (doublez également les poubelles de tri). L'équipe qui aura le plus de déchets triés correctement en un minimum de temps remporte la partie.

ETAPE 3 : ECHANGE AVEC LES ENFANTS :

A l'issue de l'activité, il est essentiel de prévoir un temps d'échange avec les enfants :

- *Qu'a fait le/la responsable d'Écoland au début du jeu ? En quoi son rôle a-t-il été indispensable à l'activité ?*

Le/la responsable d'Écoland a installé les différentes poubelles pour organiser le tri des déchets et a veillé à leur installation au sein du village. Son rôle était essentiel car, tout comme les gouvernements qui se sont engagés à respecter l'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), il a pris des mesures concrètes pour garantir un environnement sain à tous les enfants. Sans elle/lui, l'organisation du tri des déchets n'aurait pas été possible.

- *Dans quelle phase avez-vous été les plus rapides et pourquoi ?*

La deuxième phase a été la plus rapide, car votre collaboration a permis de mieux anticiper le tri. Cette phase montre l'importance de l'engagement collectif pour faire face aux défis environnementaux. En travaillant ensemble et en partageant vos idées, vous avez montré que lorsque chacun participe activement, on peut créer un environnement plus sain et respectueux des droits de l'enfant.

- *Pourquoi est-il important de trier ses déchets ?*

Le tri des déchets permet de réduire la pollution et de protéger l'environnement.

Il aide à préserver les ressources naturelles en facilitant le recyclage.

En triant correctement, nous évitons que des matériaux utiles et réutilisables finissent dans les décharges.

- *Qu'avez-vous appris pendant cette activité et comment pouvez-vous inciter les autres à respecter le tri ?*

Vous pouvez recueillir les idées des enfants et les mettre en valeur sur une affiche pour qu'ils puissent les partager lors de la phase plénière avec tous les enfants.



Mission maquette : Construisons un environnement sain

Modalités pratiques



Matériel

Des matériaux de récupération comme du carton, des boîtes à chaussures, des bouchons et bouteilles en plastique, bâtonnets en bois, du matériel pour décorer (chenilles, gommettes, pompons, feutres, peinture...), colle, scotch, cutters.



Durée

1h/ 1h30.



Nombre de participants

12 à 15.

OBJECTIF

Permettre aux enfants de s'exprimer et de participer activement à la création d'une maquette représentant un monde plus sain.

DÉROULEMENT :

Les enfants doivent créer une maquette en 3 dimensions représentant leur vision du futur, de leur école, de leur accueil de loisirs, ou de leur club sportif dans **un environnement sain**.

Faites émerger dans un premier temps leurs idées et conceptions d'un environnement sain idéal : environnement végétalisé, biodiversité autour de la structure, rues piétonnes, mobilité douce (vélos, trottinettes...). Après avoir récolté l'ensemble des envies du groupe, passez à la réalisation, en attribuant à des petits groupes les différentes tâches pour la fabrication de la maquette.

Vous devrez assurer la coordination et l'avancement des étapes de création tout en laissant les enfants libres de proposer leurs idées. L'adulte doit se positionner en responsable de chantier, en veillant à la sécurité de toutes et tous, lors de la manipulation de matériel spécifique (ciseaux, cutters, pistolets à colle).

ECHANGE AVEC LES ENFANTS :



12

RESPECT DE L'AVIS
DES ENFANTS

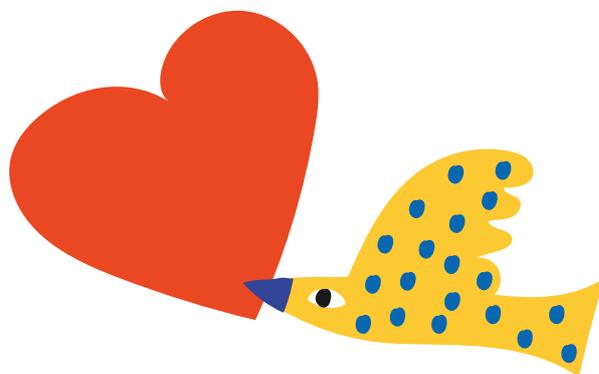
À la fin de l'activité, expliquez aux enfants que leurs idées et leurs propositions sont importantes, car ils ont le droit de participer, comme le prévoit **l'article 12** de la **Convention internationale des droits de l'enfant**. Interrogez-les sur la faisabilité de leur maquette : *est-ce un aménagement qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes, ou une idée à proposer à la direction de la structure ou à la mairie ?*

Si votre structure/ville dispose d'un conseil municipal des jeunes (CMJ), d'un conseil de délégués ou d'autres instances, rappelez-leur qu'ils peuvent faire entendre leur voix auprès de ces groupes pour que certaines de leurs idées deviennent des projets concrets. Participer, c'est aussi proposer des actions pour améliorer l'environnement !



Vous souhaitez nous partager vos réalisations ?

Téléchargez les photos de vos maquettes dans un dossier via le lien suivant :



La restitution globale pour les 3 - 11 ans

Il est essentiel de prévoir un moment de restitution collective, soit à la fin de la journée, soit ultérieurement, pour mettre en valeur la participation et l'expression de chaque enfant. Ce temps permet de reconnaître leurs idées et leurs actions, tout en leur offrant l'occasion de partager ce qu'ils ont appris. Pour rendre ce moment encore plus spécial, vous pouvez inviter les parents à y assister !

La restitution peut débuter par **la chanson** afin de replonger les enfants dans l'ambiance de la journée. Ensuite, des enfants volontaires de chaque groupe pourront venir présenter :

- **Leurs propositions et observations** pour créer un environnement plus sain : **la maquette, la fresque, et les idées tirées de la balade urbaine.**
- **Leurs actions de sensibilisation** : **les étiquettes sur les petits gestes du quotidien.**
- **Ce qu'ils ont appris et souhaitent partager** comme **une astuce pour trier les déchets ou une posture de yoga pour rester en bonne santé.**



Vous souhaitez partager vos réalisations avec nous (fresque, œuvre, enregistrement de chanson) ? Vous pouvez télécharger vos fichiers via ce QR code en incluant le nom de votre structure dans le nom du fichier.

Attention : pour des raisons de droits à l'image, ne téléchargez pas de photos montrant les visages des enfants.



Pistes d'activités pour les 12 - 18 ans

Activité influenceurs climat : Droits à défendre, planète à sauver

Modalités pratiques



Matériel

Feuilles, stylos, l'affiche de la CIDE (Annexe 1). Les fiches cartes d'identité à compléter (Annexe 11), éventuellement les autorisations de droit à l'image (Annexe 13).



Durée de l'activité

1h/1h30.



Nombre de participants :

Variable, à partir de 4.

OBJECTIF :

Sensibiliser les participants au lien entre le changement climatique et les droits de l'enfant sous forme de « concours d'éloquence », en s'inspirant de jeunes engagés.

DÉROULEMENT :

Etape 1 : Découverte des enjeux :

Afin de lancer l'activité, invitez les participants à répondre à ces trois questions. Il est préférable de ne pas évoquer les droits de l'enfant ni la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) avant l'activité, afin que les participants puissent découvrir ces liens par eux-mêmes.

Les participants explorent l'affiche de la CIDE (Annexe 1) et répondent au quiz.

1. Quel est ce document ?

- A. Les objectifs du développement durable
- B. La Déclaration pour les droits de l'enfant de l'UNICEF
- C. La Convention internationale des droits de l'enfant
- D. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Réponse C : Il s'agit de la Convention internationale des droits de l'enfant : La CIDE a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations-Unies. C'est le premier traité international à énoncer de façon aussi complète les droits de tous les enfants. Elle garantit la protection des droits de l'enfant en exigeant des États parties qu'ils respectent chacun de ses articles. On dit des gouvernements qu'ils sont détenteurs de devoirs.



2. Pourquoi un texte spécifique aux droits de l'enfant a été écrit, selon vous, alors qu'il existe d'autres textes sur les droits comme la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

- A. Les enfants et les adultes ont les mêmes droits, mais la CIDE a été créée pour mettre en avant l'importance des enfants dans le monde.
- B. La CIDE protège les enfants jusqu'à 15 ans, car les enfants ont des besoins spécifiques.
- C. Certains droits des adultes ne peuvent pas s'appliquer aux enfants, ce qui rend nécessaire un texte juridique spécifique.

Réponse C : Les adultes et les enfants n'ont pas les mêmes droits. Certains droits des adultes ne peuvent pas s'appliquer aux enfants. La Déclaration Universelle des droits de l'Homme reconnaît par exemple aux adultes le droit de se marier et de fonder une famille, mais pas aux enfants. Au contraire, les forcer à se marier et à avoir des enfants constitue une violation de leurs droits ! Les enfants ont donc des besoins spécifiques qui engendrent la nécessité d'un texte juridique spécifique. Par ailleurs, la définition d'un enfant est selon la CIDE « Tout être humain âgé de moins de 18 ans ».

3. *Selon vous, quels droits sont affectés par le changement climatique et pourquoi ?* : Inviter les participants à identifier les droits concernés sur l'affiche de la CIDE en [Annexe 1](#).

Le droit de grandir dans un environnement sain (article 24) est directement menacé par le changement climatique en raison de plusieurs facteurs. La pollution de l'air et de l'eau, les catastrophes naturelles telles que les incendies, les inondations et les sécheresses, ainsi que la dégradation des écosystèmes, rendent certains environnements dangereux ou inhabitables. Ces perturbations affectent directement la qualité de vie des enfants, leur santé et leur sécurité, compromettant leur capacité à grandir dans un cadre de vie sûr et sain.

Néanmoins, il n'y a pas de réponse unique à cette question, car les droits de l'enfant sont **indivisibles**. Cela signifie que les droits ont tous la même importance et sont interconnectés. Cela est particulièrement vrai avec le changement climatique, qui menace plusieurs droits de l'enfant de manière simultanée ou en répercussion. Ex : Le droit à l'éducation (article 28 de la CIDE) est directement lié au droit à un environnement sain (article 24), car l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires sont essentiels pour la fréquentation scolaire. Aussi il est fréquent de voir des jeunes filles parcourir des kilomètres pour aller chercher de l'eau potable, ce qui les prive d'aller à l'école, faute de temps. Les catastrophes naturelles, en détruisant des infrastructures et en provoquant des déplacements, compromettent aussi l'accès à l'éducation.

Avant de passer à la deuxième étape de l'activité, il est recommandé de mentionner ces quelques éléments clés.

- *Nous avons vu que les enfants ont des droits spécifiques, mais que ceux-ci sont largement affectés par le changement climatique.*
- *Les gouvernements qui ont ratifié la CIDE doivent les appliquer et permettre aux enfants de grandir dans un environnement sain. On dit qu'ils sont **détenteurs de devoirs**.*
- *Bien que ce ne soit pas une obligation, les enfants ont également la possibilité de s'engager pour le climat, notamment en exerçant **leur droit à la participation (article 12)**.*

Comment ? Découvrez-le dans l'étape suivante à travers les actions de jeunes, peut-être de votre âge ou un peu plus âgés, qui s'impliquent pour le climat et font entendre leur voix !

Etape 2 : Des jeunes qui s'engagent

Chaque participant choisit une fiche d'un jeune activiste pour le climat ([Annexe 11](#)). A l'aide de l'affiche de la CIDE ([Annexe 1](#)), les participants complètent les parties :

- Cause(s) défendue(s) : exemple : l'accès à l'eau potable.
- Droit(s) de la CIDE défendu(s) : exemple : l'article 24 et 28 de la CIDE.

Etape 3 : Mes droits, ma voix !

À la manière d'un concours d'éloquence, les participants, seul ou en groupe, préparent un discours de 2 à 3 minutes sur le changement climatique et les droits de l'enfant. Après chaque présentation, les participants votent pour leur préférée. Différents prix peuvent être attribués : la présentation la plus convaincante, la plus originale ou la plus drôle.

Pour cette activité, deux options sont possibles :

Option 1 : Les participants incarnent le jeune engagé dont ils ont rempli la carte d'identité dans l'étape précédente et préparent une intervention de 2-3 minutes en se basant sur les éléments suivants :

- *Qui suis-je ?* : Présentation du jeune, de ses actions et de son combat à partir de la carte d'identité ou en s'en inspirant. Si un accès à internet est possible, les participants peuvent aussi se rendre sur le Web pour en apprendre davantage sur la personne qu'ils incarnent.
- *Ce que je défends (cause et droit de l'enfant) et quelle(s) action(s) concrète(s) je propose ou j'aimerais proposer ?* : Comme une manifestation, une pétition ou une campagne de sensibilisation.

Les participants peuvent s'aider de matériel créatif (panneaux, slogans, accessoires) pour mieux représenter leur jeune engagé et rendre leur intervention vivante.

Option 2 : Individuellement ou en groupe, les participants sont invités à s'inspirer des jeunes activistes découverts préalablement, à se glisser dans la peau d'un influenceur engagé pour le climat et à réfléchir à une thématique qui les touche particulièrement.

Afin de faciliter l'appropriation de l'exercice par les jeunes, vous pourrez leur donner la mise en situation suivante :

Imaginez que vous êtes un influenceur climat suivi par 100 000 followers sur Instagram. Vous remarquez que votre communauté est de plus en plus préoccupée par les questions environnementales et attend vos prises de position. Vous décidez de poster une vidéo de 3 minutes pour sensibiliser sur un sujet environnemental qui vous tient particulièrement à cœur (comme la pollution, le réchauffement climatique, la fast fashion ou la déforestation).

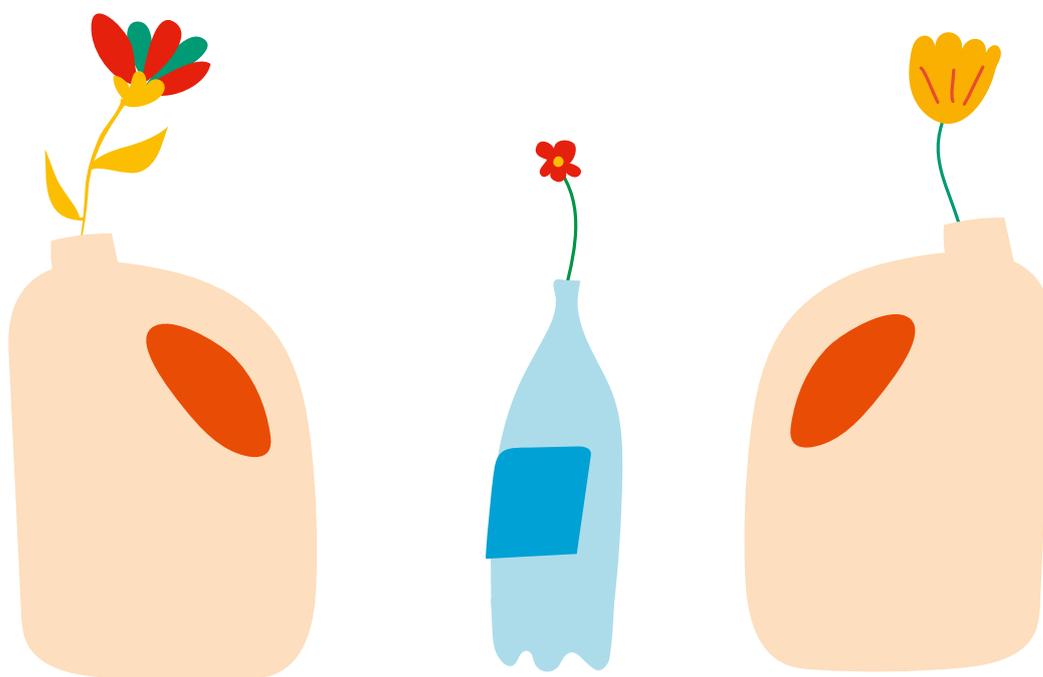
Expliquez ce problème de manière simple et engageante, en montrant clairement comment il impacte les droits de l'enfant, comme le droit à un environnement sain.

Votre objectif ? Informer, toucher et mobiliser vos abonnés avec un discours authentique et inspirant.

Etape 4 : Conclusion et bilan

A l'aide de la fiche ressource, les animateurs facilitent une discussion finale pour :

- Revenir sur les liens établis entre le climat et les droits de l'enfant.
- Encourager les jeunes à partager ce qu'ils ont appris, leur ressenti sur l'activité, et le jeune engagé qu'ils ont aimé incarner ou découvrir.



Activité : Le débat du climat

Modalités pratiques



Matériel

Cette activité a été pensée pour être la plus inclusive possible et permettre à chacun de s'exprimer selon ses moyens, que ce soit verbalement, par des gestes, ou à l'aide d'un support écrit ou visuel. Dans cette perspective d'inclusivité, des cartes avec les affirmations sur le climat ([Annexe 12](#)) et des cartes pictogramme « D'ACCORD », « PAS D'ACCORD » et "J'HESITE" ([Annexe 12](#)) sont disponibles.



Durée

Entre 5 et 10 minutes par question.



Nombre de participants

Variable.

OBJECTIF

Stimuler la réflexion et l'échange d'idées sur les enjeux climatiques actuels en lien avec les droits de l'enfant à travers un débat interactif et ludique. Cette activité contribue également à encourager la réflexion, à développer l'écoute active et à promouvoir le respect des différents points de vue.

DÉROULEMENT :

Aussi appelé « Jeu de positionnement », le débat mouvant est une forme de débat dynamique qui favorise la participation et permet une prise de positionnement plus facile au sein d'un groupe. Les

participants sont regroupés au centre d'un espace défini et plusieurs affirmations sont énoncées : s'ils sont d'accord, ils se mettent du côté de la pancarte « d'accord » de l'espace attribué pour l'activité, s'ils ne le sont pas ils vont de l'autre côté « pas d'accord ». Les participants échangent entre eux et partagent leurs arguments. Après le premier temps d'échanges, la personne en charge de l'animation propose aux participants de changer de place ou de se déplacer s'ils ont été convaincus par les arguments adverses. Puis, elle complète avec les éléments d'information en italiques.

Afin que cette activité se déroule dans de bonnes conditions, il est important de demander aux participants de faire preuve de bienveillance et de ne pas être dans une position de jugement par rapport aux opinions des autres. Prenez bien le soin de faire circuler la parole, de respecter le temps de parole de chacun et de s'assurer du respect dans les échanges et recadrez si nécessaire.

A la fin du débat, l'animateur réalise un retour collectif sur l'activité en posant les questions suivantes aux participants : *Quels arguments les ont marqués ? Ont-ils changé d'avis sur certains points ? L'animateur soulignera l'importance de réfléchir à des actions concrètes pour répondre aux enjeux climatiques.*

POUR RENDRE L'ACTIVITÉ ACCESSIBLE À TOUS :

- L'espace doit être adapté à la mobilité de chacun.
- Pour les participants qui ne peuvent pas se déplacer, l'activité peut s'effectuer autour d'une table avec les pictogrammes « D'accord/ Pas d'accord/ J'hésite » ([Annexe 12](#)).
- Les participants peuvent s'exprimer en écrivant sur un support, ou en utilisant des pictogrammes ([Annexe 12](#)) ou tout autre moyen d'expression avec lequel il est familier.

VOICI LES AFFIRMATIONS AINSI QUE DES PISTES DE RÉPONSES POUR ANIMER LE DÉBAT

- *Les enfants et les femmes sont plus susceptibles de perdre la vie à la suite de catastrophe naturelle que les hommes.*

Selon l'UNICEF, les enfants et les femmes sont 14 fois plus susceptibles que les hommes de perdre la vie à la suite d'une catastrophe naturelle, principalement en raison d'un accès limité à l'information, d'une mobilité restreinte, d'un manque de prise de décision et de ressources.

- *Lutter contre le changement climatique est avant tout un moyen de protéger les générations futures.*

Lutter contre le changement climatique est essentiel pour les générations futures, mais le changement climatique a également des impacts immédiats sur les enfants dans le monde.

Quelques chiffres selon l'UNICEF sur les effets immédiats du climat :

- 66,5 millions d'enfants sont affectés chaque année par les catastrophes dues au changement climatique et ce chiffre continue d'augmenter.
- 43 millions d'enfants ont été déplacés à cause d'un phénomène météorologique au cours des 6 dernières années
- En France 3 enfants sur 4 respirent un air pollué, notamment en ville où la concentration du trafic automobile est très importante. Exemple : Si le groupe comprend 100 enfants, cela correspond à 75 enfants concernés.

- *Les enfants doivent s'engager pour lutter contre le changement climatique.*

D'un point de vue juridique, le terme « doivent » implique un devoir, soit une obligation juridique à s'engager. Or, si l'on s'appuie sur la CIDE, ce sont les gouvernements qui en tant que détenteurs de devoirs ont l'obligation de garantir le droit des enfants à grandir dans un environnement sain et donc à prendre les mesures nécessaires pour limiter l'impact du changement climatique. Ainsi, les enfants, selon la CIDE, n'ont pas d'obligation juridique à s'engager pour lutter contre le climat, mais ils ont le droit de le faire, notamment à travers leur droit à la participation (article 12 de la CIDE).

En revanche, sur le plan moral (cela signifie que l'engagement n'est pas une obligation légale, mais une question de choix personnel), l'engagement relève de la responsabilité individuelle, et chacun est libre de décider d'agir en fonction de ses convictions. En d'autres termes, même si ce n'est pas une obligation, beaucoup de personnes estiment qu'il est important, moralement, que les enfants s'engagent pour protéger l'environnement, car leur avenir en dépend. Ainsi, il est possible de considérer que, moralement, les enfants « doivent s'engager pour lutter contre le changement climatique ».

- *Les enfants sont impuissants sur le plan juridique face aux États qui ne respectent pas leurs obligations climatiques.*

Il existe plusieurs exemples montrant que les jeunes peuvent avoir un impact légal face aux États qui ne respectent pas leurs obligations climatiques.

En Équateur, par exemple, neuf jeunes filles originaires d'Amazonie, soutenues par leurs communautés, ont gagné un procès historique contre le gouvernement équatorien devant la Cour provinciale de justice de Sucumbios. Elles exigeaient que le gouvernement assume ses responsabilités environnementales et cesse la pratique de torchage du gaz (processus utilisé pour brûler les gaz lors de nombreuses opérations industrielles), néfaste pour l'environnement. Ces pratiques avaient un impact sur leurs droits à la santé, à l'eau et à l'alimentation.

En 2023, des jeunes américains de 5 à 22 ans ont remporté une victoire historique contre l'état du Montana aux États-Unis. Ces derniers accusaient l'État de violer leur droit constitutionnel à un environnement propre et sain. La juge a jugé inconstitutionnelle une loi qui interdisait à l'administration locale de tenir compte des effets des émissions de gaz à effet de serre sur le climat lors de l'octroi de permis aux entreprises d'énergies fossiles.

- *Les enfants dans le monde sont bien informés des enjeux du changement climatique.*

De manière globale à l'échelle mondiale, les enfants d'aujourd'hui sont plus informés que les générations précédentes sur le changement climatique grâce à l'intégration de ce sujet dans certains programmes scolaires et à l'accès facilité à l'information via Internet.

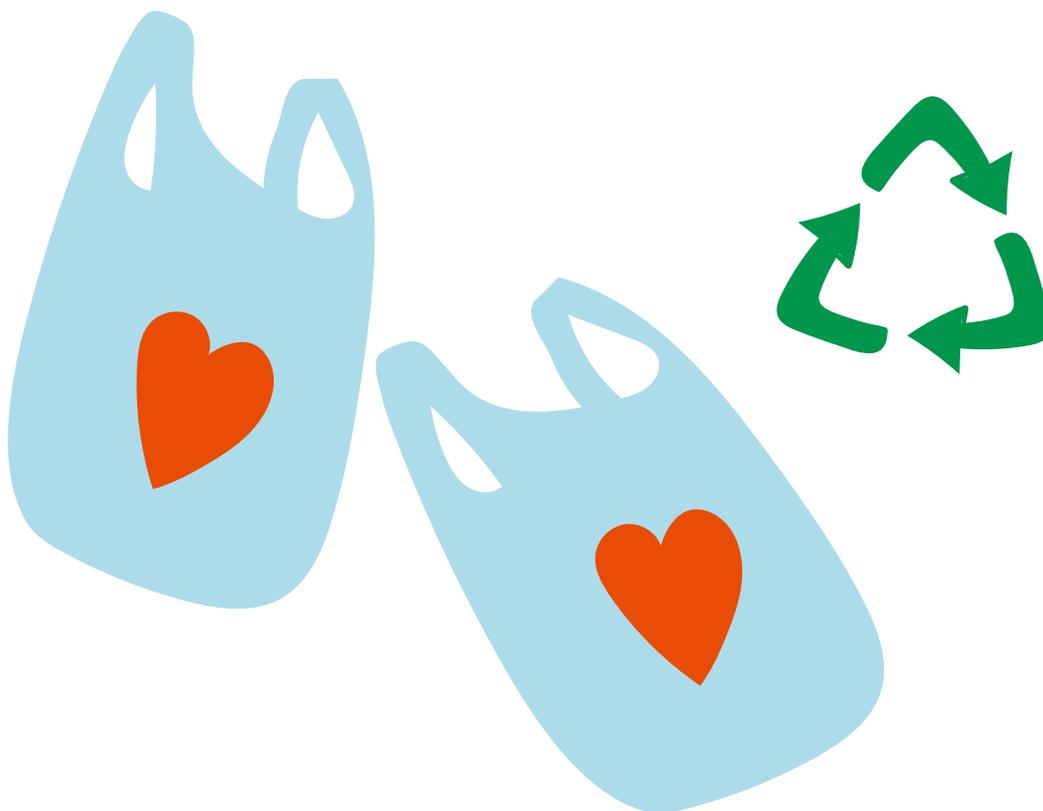
Néanmoins, un sondage mondial réalisé en 2023 a révélé des résultats préoccupants. En moyenne, 85 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans, interrogés dans 55 pays, ont déclaré avoir entendu parler du changement climatique. Cependant, lorsqu'on leur a demandé de choisir la définition correcte de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), seulement 50 % d'entre eux ont donné la bonne réponse.

Par ailleurs, cette connaissance est très inégalitaire suivant les pays du monde. **Les connaissances des jeunes sur le changement climatique sont les plus faibles dans les pays à revenu moyen inférieur et à faible revenu** – les plus vulnérables aux impacts du changement climatique – comme le Pakistan (19 %), la Sierra Leone (26 %) et le Bangladesh (37 %). (Source : [UNICEF](#)).

Le débat mouvant peut être enrichi par des affirmations invitant à réfléchir sur les compromis entre confort, impact environnemental et responsabilités individuelles et collectives.

Quelques exemples :

- *Acheter mes vêtements en seconde main sur internet est un acte écologique.*
- *Pour un trajet Toulouse-Paris en avion, le temps de trajet est 4 fois supérieur en train, il est donc normal que les personnes continuent à prendre l'avion sur ce trajet.*
- *Être végétarien n'a pas de sens si l'on continue à prendre l'avion.*
- *Les gouvernements devraient imposer un quota de nombre de trajets en avion par an.*
- *Les écoles devraient interdire les repas à base de viande pour sensibiliser les élèves à l'impact écologique de leur alimentation.*



Activité slogan : Tout le monde à son mot à dire

Modalités pratiques



Matériel

Journaux, feuilles, peintures, feutres, crayons, cartons, affiche de la CIDE (Annexe 1).

Collecte de matériaux :

- Recyclables : bouteilles en plastique, boîtes de conserve, bouchons, etc.
- Polluants : mégots, médicaments, pansements, etc.



Durée

40 minutes (25 minutes de création et 15 minutes d'échanges).



Nombre de participants :

Variable.

OBJECTIF :

Sensibiliser les participants aux liens entre les droits de l'enfant et les enjeux climatiques. En créant des slogans et des pancartes, ils expriment leurs préoccupations et illustrent comment le changement climatique peut affecter les droits de l'enfant, tout en utilisant des matériaux recyclés pour renforcer le message écologique.

DÉROULEMENT :

En sous-groupe, les participants sont invités à imaginer un slogan fort et accrocheur reflétant leurs idées et leurs préoccupations en lien avec les droits de l'enfant et les enjeux climatiques. Les participants réalisent ensuite des pancartes à partir des matériaux récoltés ou mis à disposition par l'animateur : carton recyclés, polluants, recyclables, marqueurs, papiers de couleur...

Les jeunes peuvent également s'inspirer des droits de l'enfant pour

illustrer l'impact du changement climatique sur ces droits (voir Annexe 1).

Exemples de slogan :

- *Le slogan de l'édition UNlday 2025 : Mon climat, Mes droits ! Fais résonner ta voix.*
- *Un climat sain, un droit pour tous les enfants.*
- *Le climat change, nos droits restent.*
- *Climat en danger : Droits de l'enfant menacés*

INCLUSION :

Pour garantir l'inclusion et le droit à la participation il est important que chaque jeune trouve sa place et contribue à sa manière à l'activité : verbalement, par écrit, dessin ou collage, ou en utilisant les pictogrammes présents en Annexe 12 (D'accord / Pas d'accord). En fonction des capacités de chacun, cette activité peut également être divisée en « missions » : la recherche de matériaux ou la réflexion sur les droits de l'enfant à mettre en avant. L'animateur veille à ce que chaque voix soit entendue, en laissant du temps de réflexion et en encourageant toutes les formes d'expression (y compris par gestes, ou à l'aide d'un médiateur).



VALORISER VOS PANCARTES !



À la fin de l'activité, une exposition peut être organisée avec les œuvres réalisées par les participants.

Et pourquoi pas nous envoyer vos créations via le QR code suivant ? :



Pour que les idées d'UNIday perdurent sur le long terme :

Les droits de l'enfant ne sont pas un simple concept, ils sont une réalité à défendre chaque jour. Le changement climatique n'est pas une menace lointaine, il touche déjà les enfants d'aujourd'hui. C'est pourquoi il est important que les idées d'UNIday ne se limitent pas à une simple journée, mais qu'elles perdurent sur le long terme pour que chaque enfant grandisse dans un environnement sain. Donnons aux enfants le droit de participer, de s'exprimer et d'agir sans les faire culpabiliser, afin qu'ils deviennent des acteurs engagés de la lutte contre le changement climatique.

L'AFFICHE DE L'ÉDITION 2025 :

Cette année, le verso des affiches de l'édition 2025 présente des pistes d'action à mettre en place. N'hésitez pas à vous en inspirer pour concrétiser ces idées tout au long de l'année !

LES CME (CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS) ET LES CCJ (CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES) :

Les CME et les CCJ sont des structures qui permettent aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. Ces instances offrent aux jeunes la possibilité d'aborder des sujets tels que l'environnement avec les élus et les maires. Elles sont également un espace propice à la réflexion collective pour envisager des actions concrètes à mettre en œuvre.

LES AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT SAIN :

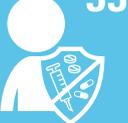
Il est possible de créer un « collectif » au sein de l'accueil de loisirs ou de la structure des participants. Ce groupe d'enfants peut réfléchir et agir ensemble sur des questions environnementales au nom de tous. Par exemple, comment améliorer la qualité de vie dans la structure ? Comment mieux organiser et sensibiliser au tri des déchets ? Ou encore, serait-il possible d'aménager un espace « jardinage » ou « vert » ? En fonction de l'organisation et des disponibilités, il serait utile d'organiser des réunions régulières entre les responsables d'établissements scolaires, d'accueils de loisirs et ces ambassadeurs de l'environnement sain pour discuter des améliorations possibles et des actions à mener dans la structure.

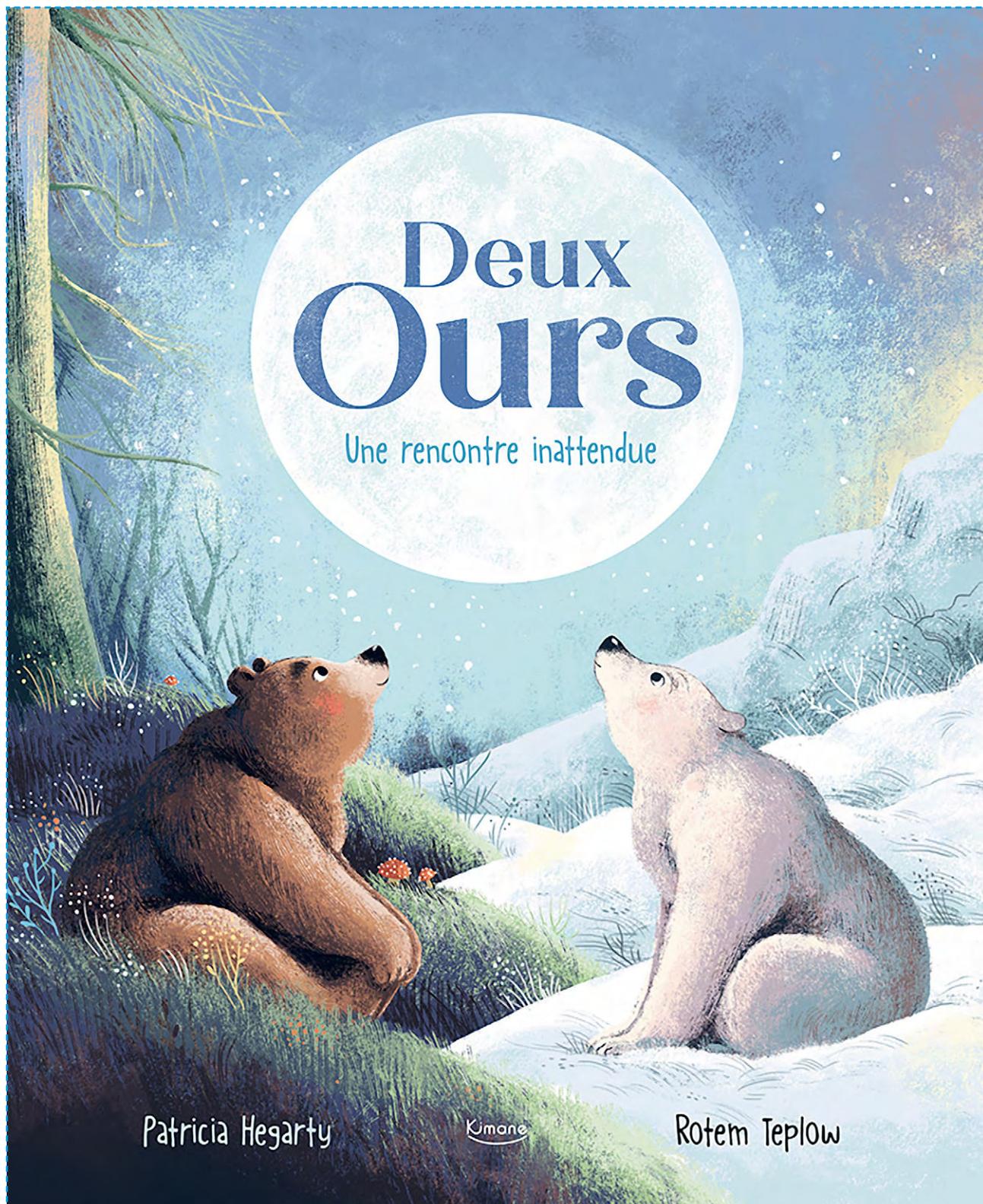


ANNEXES

Annexe 1

Vous pouvez retrouver l'affiche sur le site internet MyUnicef en version imprimable : [La CIDE expliquée aux enfants - myUnicef](#). Si vous possédez déjà une affiche de la CIDE, merci de ne pas en imprimer une nouvelle par souci d'écologie ;)

| | | | | | | |
|---|--|--|---|--|--|---|
|  <p>1</p> <p>DEFINITION D'UN ENFANT</p> |  <p>2</p> <p>MEMES DROITS POUR TOUS</p> |  <p>3</p> <p>INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT</p> |  <p>4</p> <p>RENDRE LES DROITS REELS</p> |  <p>5</p> <p>ROLE DE LA FAMILLE</p> |  <p>6</p> <p>VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT</p> |  <p>7</p> <p>NOM ET NATIONALITE</p> |
|  <p>8</p> <p>IDENTITE</p> |  <p>9</p> <p>NON-SEPARATION DES FAMILLES</p> |  <p>10</p> <p>CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER</p> |  <p>11</p> <p>PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS</p> |  <p>12</p> <p>RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS</p> |  <p>13</p> <p>LIBRE PARTAGE DES IDEES</p> |  <p>14</p> <p>LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION</p> |
|  <p>15</p> <p>CREER OU REJOINDRE DES GROUPES</p> |  <p>16</p> <p>PROTECTION DE LA VIE PRIVEE</p> |  <p>17</p> <p>ACCES AUX INFORMATIONS</p> |  <p>18</p> <p>RESPONSABILITE DES PARENTS</p> |  <p>19</p> <p>PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE</p> |  <p>20</p> <p>ENFANTS PRIVES DE FAMILLE</p> |  <p>21</p> <p>ENFANTS ADOPTES</p> |
|  <p>22</p> <p>ENFANTS REFUGIES</p> |  <p>23</p> <p>ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP</p> |  <p>24</p> <p>SANTE, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT</p> |  <p>25</p> <p>REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT</p> |  <p>26</p> <p>AIDE DES GOUVERNEMENTS</p> |  <p>27</p> <p>NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR</p> |  <p>28</p> <p>ACCES A L'EDUCATION</p> |
|  <p>29</p> <p>OBJECTIFS DE L'EDUCATION</p> |  <p>30</p> <p>CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES</p> |  <p>31</p> <p>REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS</p> |  <p>32</p> <p>PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX</p> |  <p>33</p> <p>PROTECTION CONTRE LES DROGUES</p> |  <p>34</p> <p>PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES</p> |  <p>35</p> <p>PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE</p> |
|  <p>36</p> <p>PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION</p> |  <p>37</p> <p>ENFANTS EMPRISONNES</p> |  <p>38</p> <p>PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE</p> |  <p>39</p> <p>RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION</p> |  <p>40</p> <p>ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI</p> |  <p>41</p> <p>APPLICATION DES MEILLEURES LOIS</p> |  <p>42</p> <p>CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT</p> |
| <p>43-54</p>  <p>FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION</p> | <h1>CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT</h1> | | | | |  <p>unicef pour chaque enfant</p> |

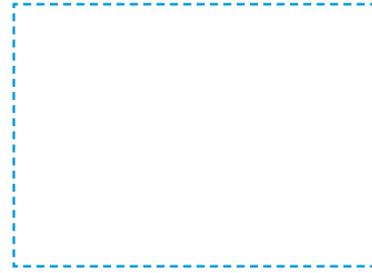
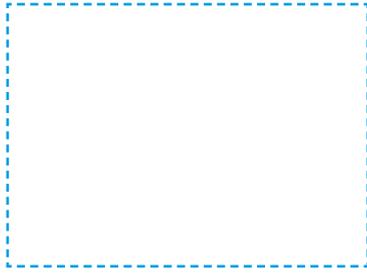


Patricia Hegarty

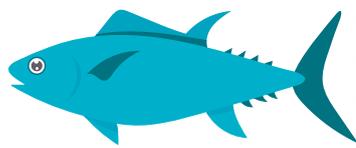
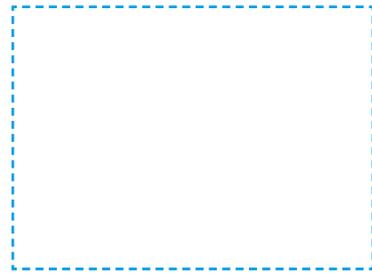
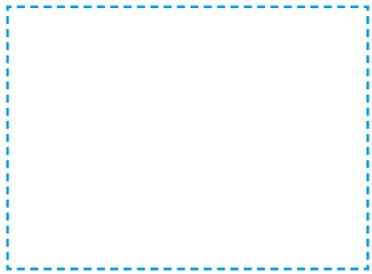
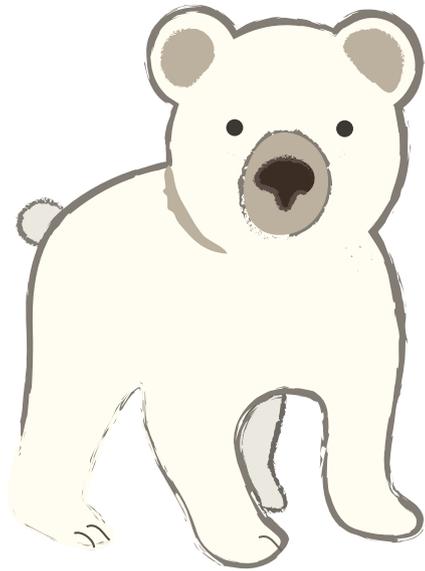
Kimane

Rotem Teplow

Annexe 3



Annexe 3





POSTURE DE L'ARBRE



POSTURE DU PAPILLON



POSTURE DE LA TERRE



POSTURE DE L'ENFANT



POSTURE DE LA PLANTE QUI POUSSE



1 Tu es accroupi, tout en boule, la tête et les bras relâchés. Comme une petite graine enfoncée dans la terre, tu te prépares à sortir.



2 En inspirant, tu te déplies tout doucement. Tu es comme attiré par l'air et la lumière... Tes pieds sont bien enracinés dans le sol.



3 Et tu montes, tu montes... Tu continues de te redresser, la tête en dernier ! Tes jambes sont maintenant droites et tes bras détendus. La graine a germé, toutes les tiges sont sorties de terre.



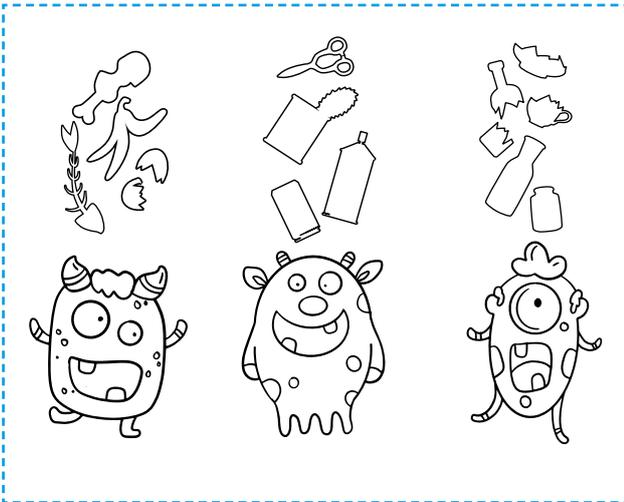
4 Puis tes mains se rassemblent vers ta poitrine. Et en inspirant, tu montes tes bras.



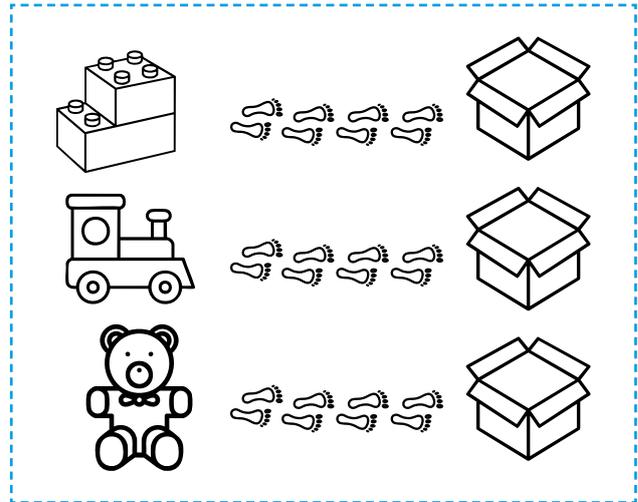
5 Au dessus de la tête, tes pouces se touchent, tes mains se dépliant. Tes bras s'ouvrent en grand, très très grand. Tu es maintenant une magnifique plante du printemps !

Annexe 6

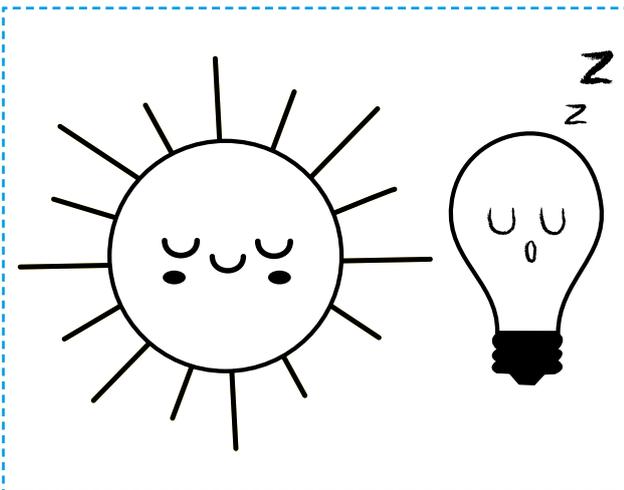
**POUR JETER LES DÉCHETS
À LA POUBELLE**



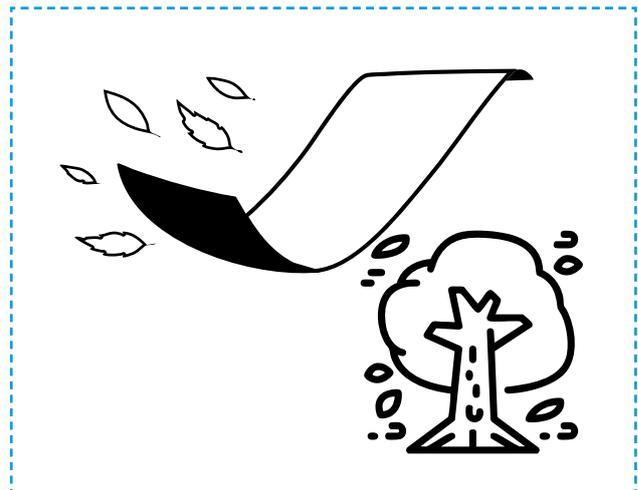
**POUR RANGER LE MATÉRIEL,
JEUX ET JOUETS**



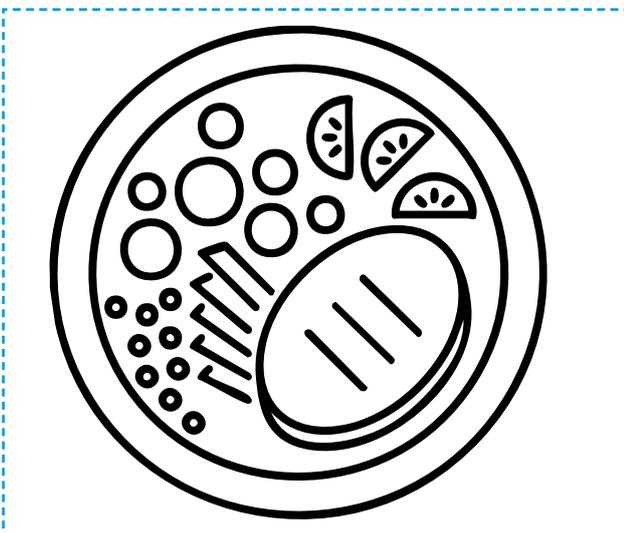
POUR ÉTEINDRE LES LUMIÈRES



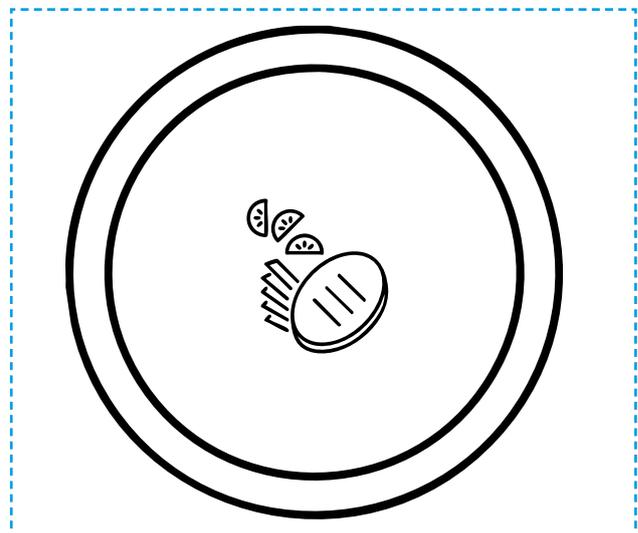
**POUR NE PAS UTILISER TROP
D'ESSUIE-MAINS**



GROSSE FAIM



PETITE FAIM



Annexe 7

CHÈVREFEUILLE : ADAPTABLE ET APPRÉCIÉ DES POLLINISATEURS.



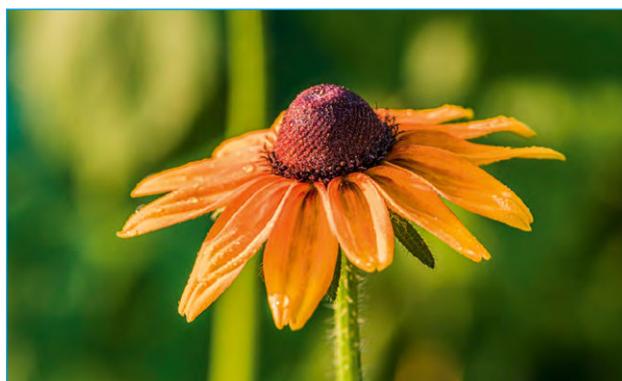
COQUELICOT : AÉRIEN ET ROBUSTE, IL SE RESSÈME FACILEMENT SUR UN TERRAIN FAVORABLE.



COSMOS : BELLE ET RUSTIQUE, CETTE FLEUR OFFRE DES TIGES HAUTES ET ÉLÉGANTES.



RUDBECKIA : PEU GOURMAND EN EAU, IL APPORTE UNE TOUCHE ÉCLATANTE DE JAUNE.



SEDUM HERBSTFREUDE : RÉSISTANT À LA SÉCHERESSE, IL OFFRE UNE FLORAISON LONGUE ET REMARQUABLE.



D'AUTRES PLANTES ONT DES VERTUS DÉPOLLUANTES OU ENRICHISSENT LE SOL COMME LA MOUTARDE, LA BOURRACHE, L'ASTRAGALE OU LE TOURNESOL. ON PARLE ALORS DE PHYTOREMÉDIATION. SOYEZ INVENTIFS, MAIS FAITES TOUJOURS ATTENTION À NE PAS Y METTRE D'ESPÈCES INVASIVES !

Annexe 8

LA GRILLE D'OBSERVATION POUR LES 3 - 5 ANS :

Chaque enfant ou groupe peut remplir la grille avec des gommettes à coller ou des autocollants pour rendre l'activité interactive et engageante.

| CRITÈRES | OUI  | NON  |
|---|--|---|
|  <p>Y a-t-il des arbres, plantes ou fleurs visibles ?</p> | | |
|  <p>Entend-on beaucoup de bruit (voitures, machines) ou est-ce calme ?</p> | | |
|  <p>Y a-t-il des rues piétonnes ?</p> | | |
|  <p>L'endroit est-il propre ? Y a-t-il des poubelles pour le tri ?</p> | | |
|  <p>L'air semble-t-il pollué ? Y a-t-il des odeurs désagréables ?</p> | | |
|  <p>Y a-t-il des pistes cyclables ou des espaces pour les vélos ?</p> | | |
|  <p>Peut-on observer des insectes ou des animaux (abeilles, oiseaux) ?</p> | | |
|  <p>Y a-t-il des espaces pour jouer ou se reposer en plein air ?</p> | | |

Annexe 8

LA GRILLE D'OBSERVATION POUR LES 6 - 11 ANS :

| QUESTIONS POUR ANALYSER L'ENVIRONNEMENT | OUI  | NON  | DÉTAILS / OBSERVATIONS |
|---|--|---|------------------------|
|  <p>Y a-t-il des arbres, plantes ou fleurs visibles ?</p> | | | |
|  <p>Entend-on beaucoup de bruit (voitures, machines) ou est-ce calme ?</p> | | | |
|  <p>Y a-t-il des rues piétonnes ?</p> | | | |
|  <p>L'endroit est-il propre ? Y a-t-il des poubelles pour le tri ?</p> | | | |
|  <p>L'air semble-t-il pollué ? Y a-t-il des odeurs désagréables ?</p> | | | |
|  <p>Y a-t-il des pistes cyclables ou des espaces pour les vélos ?</p> | | | |
|  <p>Peut-on observer des insectes ou des animaux (abeilles, oiseaux) ?</p> | | | |
|  <p>Y a-t-il des espaces pour jouer ou se reposer en plein air ?</p> | | | |

Annexe 9

MÉLODIES :

ACCOMPAGNEMENT GUITARE 3/5 ANS :

[HTTPS://DRIVE.GOOGLE.COM/FILE/D/1N9R74-qGNSPTFSHGJRQEZJ8VELDHVDXC/VIEW?USP=SHARING](https://drive.google.com/file/d/1N9R74-qGNSPTFSHGJRQEZJ8VELDHVDXC/view?usp=sharing)

ACCOMPAGNEMENT GUITARE 6/11 ANS :

[HTTPS://DRIVE.GOOGLE.COM/FILE/D/1VHUIJVqEMnWGPTUQG7VD7J06WKIVTI4X/VIEW?USP=SHARING](https://drive.google.com/file/d/1VHUIJVqEMnWGPTUQG7VD7J06WKIVTI4X/view?usp=sharing)

LIEN VERS MUSIC SCREEN :

[HTTPS://WWW.MUSICSCREEN.BE/MUSIQUE-LIBRE-DE-DROIT-ACOUSTIQUE1.HTML](https://www.musicscreen.be/musique-libre-de-droit-acoustique1.html)

ACCORDS GUITARE :

INTRODUCTION :

- DO

COUPLET :

- DO / FA / DO / SOL
- DO / FA / LA MINEUR / SOL

REFRAIN :

- DO / FA - SOL
- DO / FA - SOL



Annexe 9

PAROLES DE LA CHANSON POUR LES 3 - 5 ANS :

COUPLLET 1 :

ON A LE DROIT D'APPRENDRE ET LE DROIT DE **JOUER**.
 DE BOIRE DE L'EAU PURE ET ÊTRE EN BONNE **SANTÉ**.
 LE DROIT D'UN MONDE OÙ LA NATURE EST **NOTRE MAISON**.
 ET DE GRANDIR EN PAIX, AU FIL DES **SAISONS**.

REFRAIN 1 :

POUR NOUS, POUR DEMAIN, PRÉSERVONS **L'AIR PUR**.
 PROTÉGEONS LA TERRE, SES FORÊTS, **LA NATURE**.
 POUR NOUS, POUR DEMAIN, ÉCOUTONS **NOS DROITS**.
 POUR NOUS, POUR DEMAIN, RESPECTONS **NOS VOIX**.

CHANSON POUR LES 6 - 11 ANS :

COUPLLET 1 :

ON A LE DROIT D'APPRENDRE ET LE DROIT DE **JOUER**.
 DE BOIRE DE L'EAU PURE ET ÊTRE EN BONNE **SANTÉ**.
 LE DROIT D'UN MONDE OÙ LA NATURE EST **NOTRE MAISON**.
 ET DE GRANDIR EN PAIX, **AU FIL DES SAISONS**.

COUPLLET 2 :

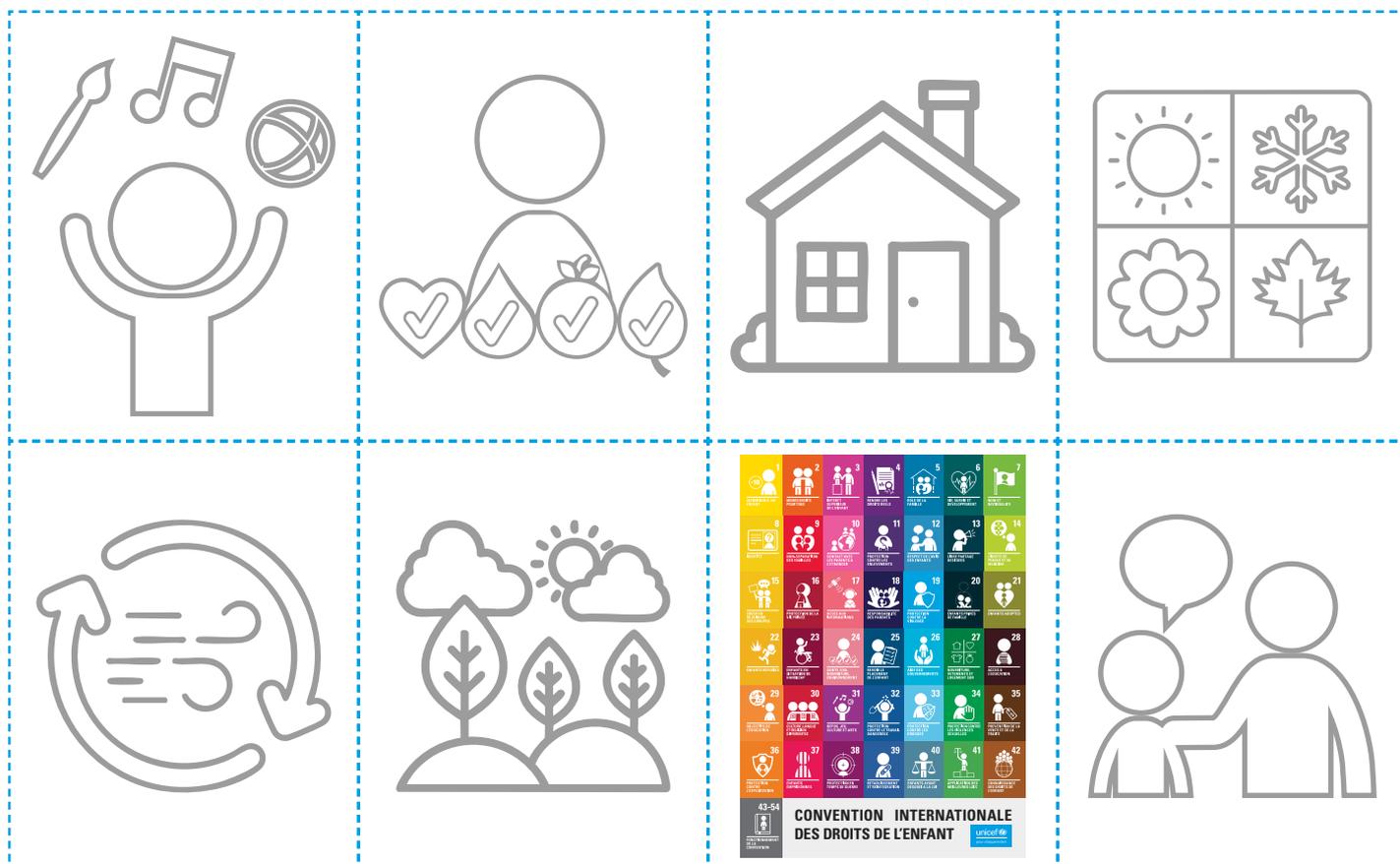
UN ENVIRONNEMENT SAIN, POUR NOUS C'EST **UN DROIT**,
 SI TOUT LE MONDE S'INVESTIT ALORS NOUS **ON Y CROIT**.
 JE VEUX POUVOIR GRANDIR DANS UN MONDE **RESPECTÉ**,
 OÙ ADULTES ET ENFANTS VONT **AGIR POUR LE PROTÉGER**.

REFRAIN 1 :

POUR NOUS, POUR DEMAIN, PRÉSERVONS **L'AIR PUR**.
 PROTÉGEONS LA TERRE, **SES FORÊTS, LA NATURE**.
 POUR NOUS, POUR DEMAIN, ÉCOUTONS **NOS DROITS**.
 POUR NOUS, POUR DEMAIN, RESPECTONS **NOS VOIX**.

REFRAIN 2 :

POUR NOUS, POUR DEMAIN, **CHANGEONS NOS HABITUDES**,
 ÉCOUTONS LES ENFANTS, **C'EST LA BONNE ATTITUDE**.
 POUR NOUS, POUR DEMAIN, **FAISONS-LE ENSEMBLE !**
 ON A LE DROIT DE VIVRE, DANS UN MONDE **QUI NOUS RESSEMBLE !**



Annexe 10





pour chaque enfant

NOM : Kangujan
PRÉNOM : Licypriya
AGE : 13 ans
NATIONALITÉ : indienne

Militante climatique depuis l'âge de 7 ans, Kangujan Licypriya a contribué à pousser le gouvernement indien à adopter des lois plus strictes sur le climat et sensibilise à travers son mouvement *The Child Movement* (le mouvement des enfants). Elle a notamment fait campagne pour l'installation obligatoire de cours d'éducation climatique dans les écoles, et a obtenu gain de cause auprès du gouvernement du Rajasthan puis du Gujarat.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....



PRÉNOM : Melati et Isabel
AGE : 22 et 24 ans

NATIONALITÉ : indonésiennes

En 2013, à seulement 12 et 10 ans, Melati et Isabel Wijsen ont fondé l'association [Bye Bye Plastic Bags \(BBPB\)](#) pour lutter contre la pollution plastique à Bali, où l'absence de gestion des déchets entraînait une accumulation massive de plastique dans les écosystèmes. Leur mouvement, devenu un modèle d'action pour les jeunes, a inspiré la création de plus de 50 équipes BBPB dans le monde, menant des initiatives comme des nettoyages de plages, des ateliers éducatifs et des actions communautaires. Après six ans de campagne, elles ont réussi à faire interdire les sacs plastiques à usage unique à Bali, marquant une étape clé dans leur combat pour le développement durable.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....





pour chaque enfant

NOM : Peltier
PRÉNOM : Autumn
AGE : 20 ans
NATIONALITÉ : canadienne

Autumn Peltier, est une militante autochtone canadienne et commissaire en chef des eaux de la nation anichinabée. Dès son jeune âge, elle s'engage pour la protection de l'eau potable, en particulier dans les réserves canadiennes. Elle a pris la parole à l'ONU en 2018 et 2019 pour dénoncer la contamination de l'eau, et a interpellé publiquement le Premier ministre Justin Trudeau en 2016, à l'âge de 12 ans. Nominée plusieurs fois pour le Prix international de la Paix des enfants, elle est reconnue comme une figure clé du mouvement environnemental et des droits des autochtones.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....



pour chaque enfant

NOM : Handford
PRÉNOM : Sophie
AGE : 24 ans
NATIONALITÉ : néo-zélandaise

Sophie Handford est une militante climatique néo-zélandaise, connue pour son rôle de leader dans les grèves pour le climat. En 2019, elle devient une figure clé du mouvement *Youth for Climate* en Nouvelle-Zélande et a organisé plusieurs grèves scolaires pour dénoncer l'inaction face à la crise climatique, mobilisant jusqu'à 17 000 participants dans tout le pays. Sophie plaide pour des actions gouvernementales urgentes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables et protéger l'environnement. En 2019, elle devient la plus jeune élue au conseil municipal de Kapiti, où elle continue de défendre des politiques climatiques ambitieuses et de donner une voix aux jeunes dans les décisions locales liées à l'environnement.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....





NOM : Hickman
PRÉNOM : Ryan
AGE : 15 ans
NATIONALITÉ : américaine

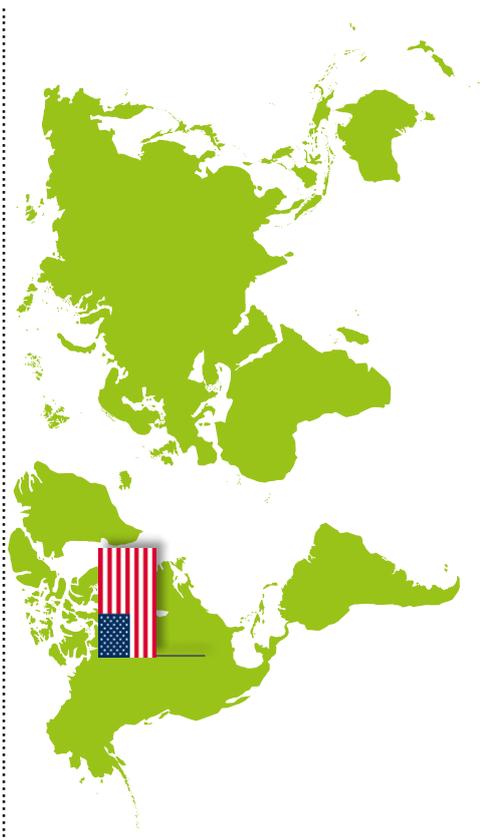
Engagé depuis l'âge de 3 ans, il dirige [Ryan's Recycling Company](#), qui recycle des bouteilles et canettes. Le dédic pour le recyclage lui est venu à l'âge de 3 ans. Alors qu'il accompagnait son père dans un centre de recyclage, il découvre qu'on peut échanger des déchets contre de l'argent grâce à la loi « Bottle Bill ». En découvrant cela, Ryan décide de collecter autant de bouteilles et de canettes vides que possible. Pendant son temps libre, il rend visite à ses voisins et leur distribue des sacs pour collecter leurs déchets, puis les nettoie avant de les emmener au centre de recyclage. Grâce à cette initiative, Ryan a permis de recycler 200 000 bouteilles et canettes. En plus de ses efforts en matière de recyclage, Ryan s'investit activement dans l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....



PRÉNOM : Leah
AGE : 20 ans
NATIONALITÉ : ougandaise

Leah Namugerwa est une militante climatique ougandaise engagée dans la lutte pour la justice climatique. Inspirée par Greta Thunberg, elle organise des grèves scolaires depuis 2019 pour sensibiliser aux impacts du changement climatique en Ouganda. Fondatrice du projet "Birthday Trees", elle encourage la plantation d'arbres pour célébrer les anniversaires, promouvant ainsi la reforestation. Leah a elle-même fêté ses 15 ans en plantant 200 arbres au lieu d'organiser une fête d'anniversaire. Elle milite également pour l'application des lois environnementales, comme l'interdiction des sacs plastiques, et s'exprime sur des scènes internationales, appelant à une action climatique urgente.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....





NOM : McKenzie-Jackson
PRÉNOM : Elijah
AGE : 21 ans
NATIONALITÉ : anglaise

Elijah McKenzie-Jackson, est un artiste britannique engagé qui mêle art et activisme. À seulement 15 ans, il se fait remarquer avec la publication de sa série artistique *How Would You Feel?* marquant le début de sa carrière. Ses œuvres, qui provoquent réflexion et émotion, l'ont conduit à des projets majeurs, comme des collaborations dans la forêt amazonienne et des interventions devant des institutions telles que le Parlement européen et la Maison-Blanche. Inspiré par l'art pop, le street art et les symboles de protestation, il défie les conventions artistiques.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....



NOM : Amara Martinez
PRÉNOM : Julieta
AGE : 21 ans
NATIONALITÉ : chilienne

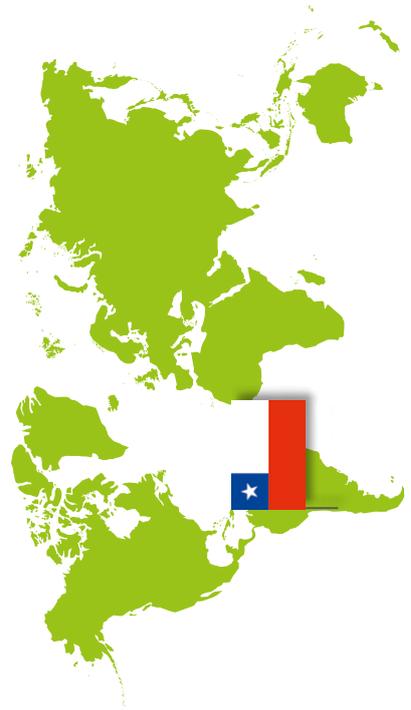
Julieta Amara Martinez est une activiste pour l'égalité de genre et la lutte contre le changement climatique. Par sa participation dans des festivals pour la jeunesse, elle rencontre de nombreuses jeunes femmes talentueuses, inspirées par les mêmes combats mais parfois freinées par la peur de ne pas réussir ou par l'absence de réseaux. Consciente de la force du collectif et de la nécessité d'offrir un espace aux femmes pour qu'elles mettent à profit leurs compétences dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), elle décide, à 15 ans, de s'associer à un groupe de militantes et de créer la plateforme *Tremendas*. Cette plateforme connecte des jeunes femmes engagées afin qu'elles puissent mutualiser leurs compétences et travailler ensemble pour un futur plus durable. À seulement 19 ans, elle a été nommée dans le classement Forbes des 30 femmes les plus puissantes du Chili.

Cause(s) défendue(s) :

.....

Droit(s) de la CIDE défendus :

.....





NOM : Barkat
PRÉNOM : Férís
AGE : 22 ans
NATIONALITÉ : française

Feris Barkat est un activiste écologique, reconnu pour son engagement envers le climat et son implication dans des actions de sensibilisation. Alors qu'il était élève à la London School of Economics en politique et philosophie, Feris Barkat a décidé d'arrêter ses études pour former sa génération aux enjeux climatiques en particulier dans les quartiers populaires. Il est l'un des co-fondateurs de l'association Banlieues Climat, une association qui vise à fédérer, sensibiliser, inspirer les populations des quartiers populaires sur les questions environnementales et climatiques afin de faire émerger leurs voix et des projets locaux dans le débat public et développer leur pouvoir d'agir. Il est également lauréat du prix « À voix Haute pour la Biodiversité » et conférencier dans de nombreux festivals et événements climat.

Cause(s) défendue(s) :

Droit(s) de la CIDE défendus :



NOM : Bidar
PRÉNOM : Manal
AGE : 19 ans
NATIONALITÉ : marocaine

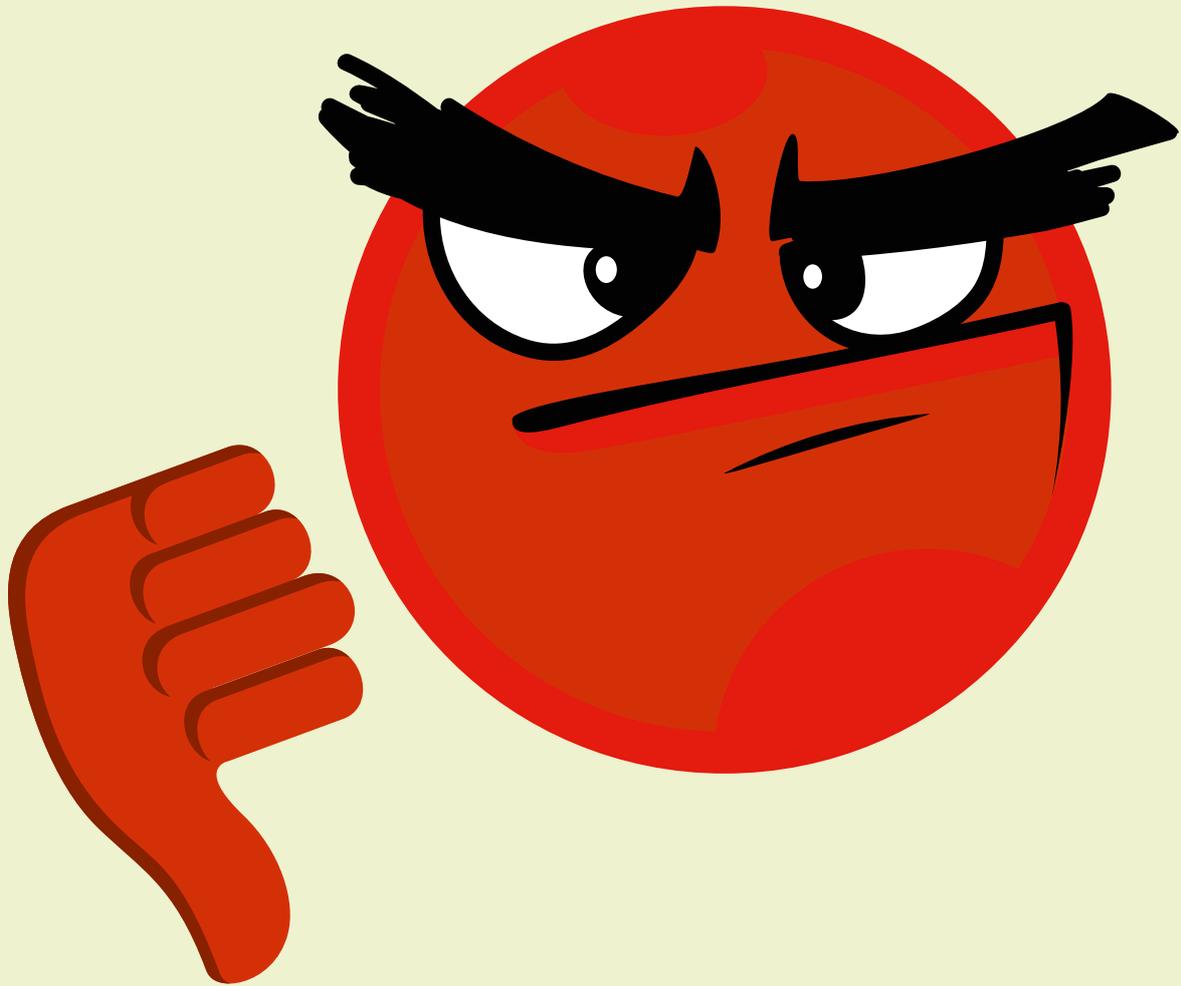
Manal Bidar, militante marocaine engagée depuis son enfance, lutte pour la justice climatique et la mobilisation de la jeunesse africaine. À 13 ans, elle fonde un club environnemental à Agadir et organise sa première grève pour le climat. Ambassadrice de l'African Youth Climate Hub et conseillère au Global Centre on Adaptation (GCA), elle milite pour une plus grande inclusion des jeunes dans les négociations climatiques internationales. Manal participe activement à des sommets comme le G20, la COP26, et soutient des projets visant à renforcer les capacités des jeunes face aux enjeux climatiques. Au-delà de ses interventions lors de grands événements mondiaux, elle œuvre à travers des projets concrets pour renforcer les capacités des jeunes, tels que des ateliers, des webinaires et des rapports sur les impacts des événements climatiques extrêmes.

Cause(s) défendue(s) :

Droit(s) de la CIDE défendus :



Annexe 12



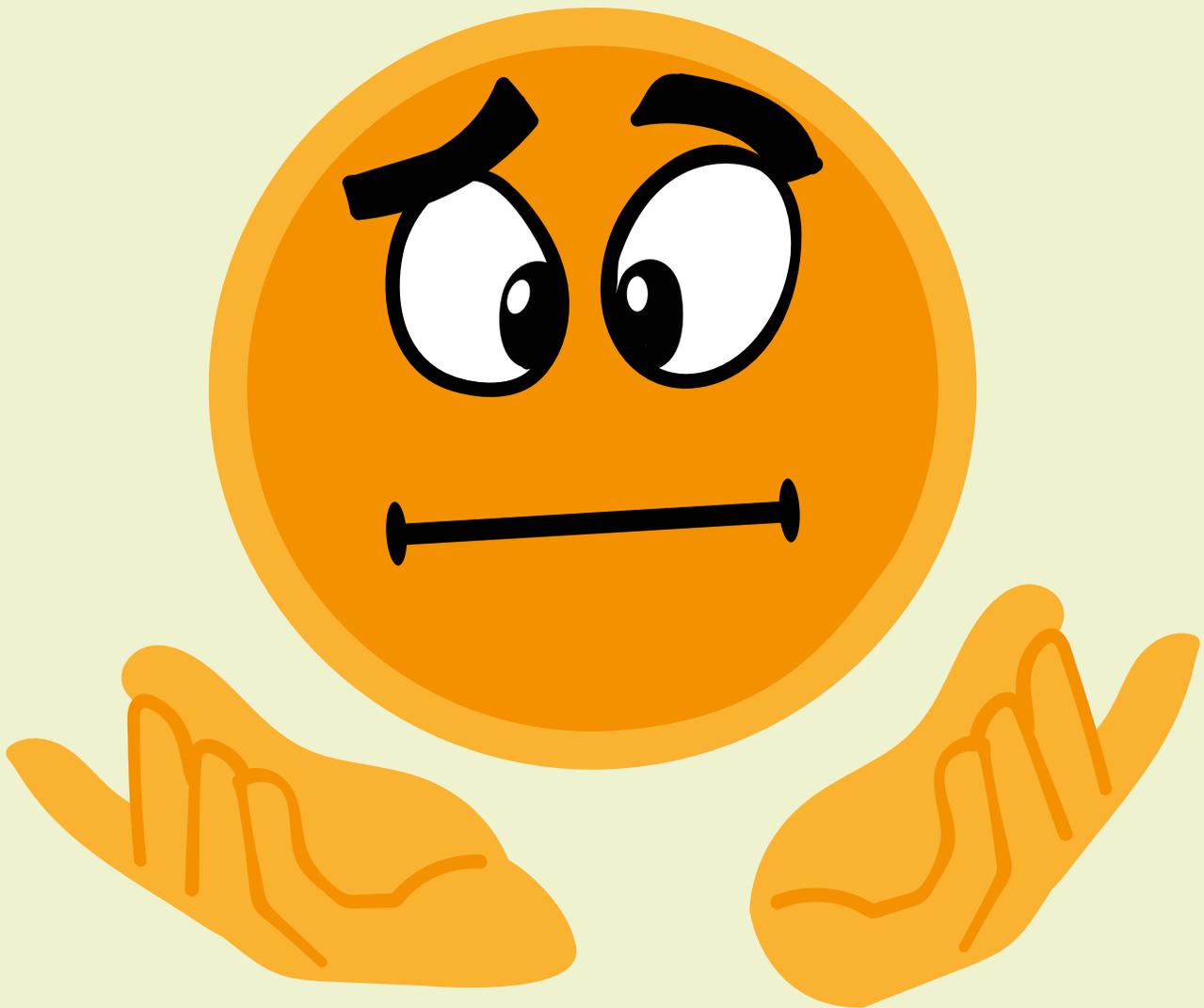
Pas d'accord

Annexe 12



D'accord

Annexe 12



J'hésite

Annexe 12

LES ENFANTS ET LES FEMMES SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE PERDRE LA VIE À LA SUITE DE CATASTROPHE NATURELLE FACE AUX HOMMES PRINCIPALEMENT EN RAISON D'UN ACCÈS LIMITÉ À L'INFORMATION, D'UNE MOBILITÉ RESTREINTE, D'UN MANQUE DE PRISE DE DÉCISION ET DE RESSOURCES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST AVANT TOUT UN MOYEN DE PROTÉGER LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

LES ENFANTS DOIVENT S'ENGAGER POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

LES ENFANTS SONT IMPUISSANTS SUR LE PLAN JURIDIQUE FACE AUX ÉTATS QUI NE RESPECTENT PAS LEURS OBLIGATIONS CLIMATIQUES.

LES ENFANTS DANS LE MONDE SONT BIEN INFORMÉS DES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Annexe 13

UNICEF France
3, rue Duguay-Trouin
75282 PARIS Cedex 06

Téléphone : +33 1 44 39 77 77
www.unicef.fr

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (mineurs et majeurs)

Rappel : pour les mineurs, l'autorisation des deux parents (sauf cas de représentant légal unique) est nécessaire, en sus de celles des mineurs.)

Je / Nous, soussigné(s),

Nom...../.....**Prénom**...../.....

Adresse.....

Code Postal.....**Ville**.....

Autorise le Comité Français pour l'UNICEF, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, dont le siège se situe 3, rue Duguay-Trouin à Paris 6^{ème}, à

- Fixer l'image de mon fils / ma fille mineur(e) pour la réalisation d'un reportage sur le thème de l'enfance en France ; un tiers pourra être mandaté à cet effet par l'UNICEF.
- Reproduire, représenter et diffuser les photographies et/ou films réalisés par ou pour l'UNICEF de mon fils / ma fille mineur(e) pour l'usage suivant :
 - Illustration et communication de l'UNICEF France de l'engagement solidaire des enfants et des jeunes et des enfants en France.

Les droits cédés, sans contrepartie financière, comprennent tous droits de reproduction, de représentation et d'adaptation et notamment :

- pour les droits de reproduction et d'adaptation : le droit de reproduire tout ou partie de chaque élément, objet de la présente cession, le droit de l'adapter, de le reproduire sur tout support d'édition connu ou inconnu à ce jour, ou tout autre support informatique ou électronique ou audiovisuel, actuel ou futur, le droit de mixer, de modifier, d'assembler, de monter, de transcrire, d'arranger l'élément, le droit de le numériser, ainsi que le droit d'effectuer toutes les opérations nécessaires à la reproduction et à l'adaptation de l'œuvre en résultant ;
- pour le droit de représentation : le droit de représenter de quelque manière que ce soit, y compris par télédiffusion, tout élément objet de la présente cession ou toute création intégrant tout ou partie d'un élément publicitaire.

La présente cession est consentie à titre gratuit :

- pour les besoins de réalisation, diffusion et promotion de contenus vidéos et photo sur le thème de l'enfance en France.
- pour une diffusion sur tous supports et notamment sur les sites internet : www.unicef.fr, www.myunicef.fr et www.unicef.org ainsi que la chaîne Youtube de l'UNICEF France ainsi que les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, de l'UNICEF France et de myUNICEF.
- pour toute la durée du droit d'exploitation des photographies et/ou vidéos de mon fils/ma fille mineur(e) tel que cédé par le tiers les ayant réalisés (la durée légale).

Elle prend effet à compter de sa date de signature par les Parties ;

Il est expressément convenu que la présente cession est incessible et révocable à tout moment.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des images filmées et de la ou les photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée de mon fils / ma fille.

Fait en deux exemplaires à, le

Signature(s)

unicef  | pour chaque enfant

Bravo !

UNICEF France atteste que

a participé à



le 21 mai 2025

Lieu de délivrance :

Adeline Hazon

Adeline Hazon,

Présidente de l'UNICEF France



Toutes les infos pour devenir Jeune ambassadeur ou ambassadrice ou créer un club UNICEF sur : www.myunicef.fr

Qu'est-ce que je peux faire au quotidien ?

Gaspillage alimentaire



Créer des étiquettes pour sensibiliser aux petits gestes.



Fruits et légumes de saison



Faire une affiche des fruits et légumes de saison pour expliquer leur importance.



Défi artistique



Créer une œuvre d'art sur l'environnement sain avec des matériaux recyclés.



Tri des déchets



Organiser un jeu de tri des déchets entre deux équipes, puis créer une affiche sur l'importance du tri.



Débat "Ce que je fais pour la planète"



Organiser un cercle de discussion où chaque enfant peut partager une action qu'il met en place pour protéger l'environnement.



Balade urbaine



Observer et imaginer des améliorations pour créer un environnement sain autour de chez soi.



Boule à graines



Créer une boule à graines à planter avec du chèvrefeuille, du coquelicot ou du cosmos.



Atelier upcycling



Organiser un atelier où les enfants transforment des objets usagés (boîtes, bouteilles, etc.) en objets utiles ou décoratifs.



Créer une boîte à dons



Créer une boîte à dons dans la classe pour collecter des objets ou vêtements abîmés à recycler ou redistribuer.



Créer des affiches ou une chanson sur les droits de l'enfant et le droit à un environnement sain.



Créer des affiches ou une chanson sur les droits de l'enfant et le droit à un environnement sain.





POUR T'ENGAGER AVEC L'UNICEF, RENDEZ-VOUS SUR [MYUNICEF.FR](https://myunicef.fr)



Mes défis pour le climat

Journée végétarienne

Choisir individuellement une journée par semaine sans viande puis proposer un temps de discussion collective pour que chacun puisse exprimer comment il s'est senti.



Film ou documentaire :

Organiser le visionnage d'un film/documentaire sur l'environnement et en discuter en groupe.



Influenceurs écologiques

Faire une présentation sur les influenceurs écologiques. Et si à ton tour tu devenais un acteur militant, qu'est-ce que tu changerais ?



Débat

Organiser un débat mouvant sur les questions écologiques et le droit à un environnement sain.

Manifestation

Inventer un slogan impactant et créer une pancarte avec des matériaux recyclés ou déchets.



Upcycling

Organiser un atelier up-cycling entre amis ou en famille.



Vidéo ou podcast

Produire une vidéo ou un podcast sur un sujet environnemental (comme le recyclage, le changement climatique, etc.) pour sensibiliser les petits et grands.



Pétition

Recueillir un maximum de signatures soutenant un changement écologique auprès d'autres enfants et jeunes.

Économie circulaire

Organiser une bourse d'échange d'objets ou de vêtements, dans une démarche de consommation responsable.



Déconnexion

Passer une journée sans utiliser leurs téléphones ou appareils électroniques pour réduire leur empreinte numérique.

POUR T'ENGAGER AVEC L'UNICEF, RENDEZ-VOUS SUR [MYUNICEF.FR](https://myunicef.fr)



unicef  pour chaque enfant